



# Projet CULTUREL DE TERRITOIRE

-  
2024-2027

# Som- maire

## 01

### LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2024-2027 : UN DOCUMENT CADRE POUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'AGGLOMÉRATION

1.1	Contexte administratif et institutionnel	6
1.2	Contexte géographique et environnemental	10
1.3	Contexte économique et social	12
1.4	Contexte culturel du territoire	13

## 02

### ETAT DES LIEUX PAR DOMAINES, POUR UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

2.1	<b>Les enseignements artistiques, piliers de la politique culturelle communautaire</b>	20
	Les caractéristiques	20
	Le diagnostic	23
	Les enjeux	23
2.2	<b>Les arts vivants, un maillage à consolider</b>	24
	Les caractéristiques	24
	Le diagnostic	25
	Les enjeux	25
2.3	<b>La lecture publique, une compétence en développement</b>	26
	Les caractéristiques	26
	Le diagnostic	28
	Les enjeux	28

2.4	<b>La culture scientifique et technique, une opportunité au service des politiques de développement du territoire</b>	30
-----	---	----

	Les caractéristiques	30
--	----------------------	----

	Le diagnostic	31
--	---------------	----

	Les enjeux	31
--	------------	----

2.5	<b>L'éducation artistique et culturelle, vers un label communautaire 100% EAC</b>	32
-----	---	----

	Les caractéristiques	32
--	----------------------	----

	Le diagnostic	33
--	---------------	----

	Les enjeux	33
--	------------	----

## 03

### UN PROJET CULTUREL AU SERVICE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU TERRITOIRE

3.1	La culture comme levier d'émancipation	38
-----	--	----

3.2	La culture comme relais des politiques de développement du territoire	40
-----	---	----

3.3	La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire	42
-----	---	----

## 04

### PROGRAMME D'ACTIONS

4.1	Action 1 Accroître l'interconnaissance et la valorisation des projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) sur le territoire de l'agglomération	49
-----	--	----

4.2	Action 2 Faire émerger une diffusion concertée des offres culturelles en direction des établissements scolaires de l'agglomération	50
-----	---	----

4.3	Action 3 Faciliter et accroître l'accès des scolaires à l'offre culturelle	51
-----	---	----

4.4	Action 4 Déployer les dispositifs itinérants, bibliobus et micro-folie, pour une nouvelle offre, en priorité aux communes ne disposant pas d'équipement culturel	52
-----	---	----

4.5	Action 5 Favoriser la découverte pour les scolaires des équipements culturels communautaires	53
-----	---	----

4.6	Action 6 Favoriser l'accès à l'offre culturelle des publics éloignés de la culture	54
-----	---	----

4.7	Action 7 Les étudiants : aller vers et impliquer	55
-----	---	----

4.8	Action 8 Consolider la politique de lecture publique et les actions de réseau LA Bib par un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC et le conseil départemental de La Mayenne	56
-----	--	----

4.9	Action 9 Favoriser une mobilité décarbonée des publics	57
-----	---	----

4.10	Action 10 Vers une restauration responsable, locale et bio	58
------	---	----

4.11	Action 11 Faire du Quarante un outil d'animation du territoire au service de l'attractivité de Laval Agglomération	59
------	---	----

4.12	Action 12 Construire le Centre National de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP), espace ressource à rayonnement national pour le territoire	60
------	---	----

4.13	Action 13 Développer le soutien à la dynamique événementielle locale	61
------	---	----

4.14	Action 14 Mieux connaître la dynamique des arts visuels sur l'agglomération	62
------	--	----

4.15	Action 15 Favoriser la circulation des expositions et des œuvres sur le territoire	63
------	---	----

4.16	Action 16 Suivi et évaluation de la mise en œuvre du PCT	64
------	---	----

## 05

	Annexe 1 Synthèse, questionnaire	67
	Annexe 2 : Sigles	68

# Édito

*La culture est un puissant levier d'émancipation, de développement et de rayonnement. Elle constitue une véritable richesse pour notre communauté, et nous avons la responsabilité de la valoriser et de la promouvoir.*

*Notre projet culturel de territoire s'inscrit pleinement dans cette perspective. Il est le fruit d'une réflexion collective et d'un travail concerté entre les acteurs culturels de notre territoire et les élus de Laval Agglomération. Il a pour objectif de mettre en avant la richesse de nos actions et de favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques et culturelles.*

*Notre projet culturel de territoire vise également à renforcer les liens sociaux au sein de notre communauté. Il est le reflet de notre identité et de notre diversité, et incarne notre vision d'une culture accessible à tous. Nous souhaitons promouvoir une culture qui permette à chacun de s'exprimer, de découvrir de nouvelles formes d'art, de participer à des événements culturels et de s'engager dans des projets artistiques locaux.*

*Les équipes du Département cultures pour tous ont travaillé de concert pour élaborer un projet ambitieux et innovant, qui réponde aux besoins et aux attentes de notre communauté. Il comprend des diagnostics et enjeux par domaines de compétence mais dégage également des axes forts de développement au service de la feuille de route du territoire.*

*Nous souhaitons en effet faire de ce projet un levier d'émancipation pour tous et un moteur de développement économique, en favorisant l'émergence de nouvelles modalités culturelles comme le tiers-lieu Le Quarante et en soutenant les labels et l'ensemble des acteurs qui caractérisent la qualité et la diversité des offres artistiques, scientifiques et culturelles comme la SMAC (6par4), Le CNAREP, le CNMA (Théâtre de Laval) ou le CCSTI (Zoom). Nous sommes ainsi déterminés à soutenir les artistes et à leur offrir les moyens de créer et de diffuser leur travail.*

*Nous sommes convaincus que ce projet culturel de territoire contribuera à renforcer notre cohésion sociale, à valoriser notre patrimoine culturel et à développer notre attractivité en tant que destination culturelle.*

*Nous sommes également conscients que ce projet ne pourra réussir que grâce à votre engagement et à votre implication. Nous avons besoin de votre soutien et de votre participation pour faire de ce projet une réalité et le faire vivre dans la durée.*

*Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté culturelle forte et dynamique, qui incarne les valeurs inclusives et humanistes de notre territoire et de ses habitants. Merci de votre attention et de votre engagement en faveur de notre projet culturel de territoire.*

**Florian Bercault,**

Président de Laval Agglomération, Maire de Laval

**Bruno Fléchard,**

Conseiller communautaire à la politique culturelle



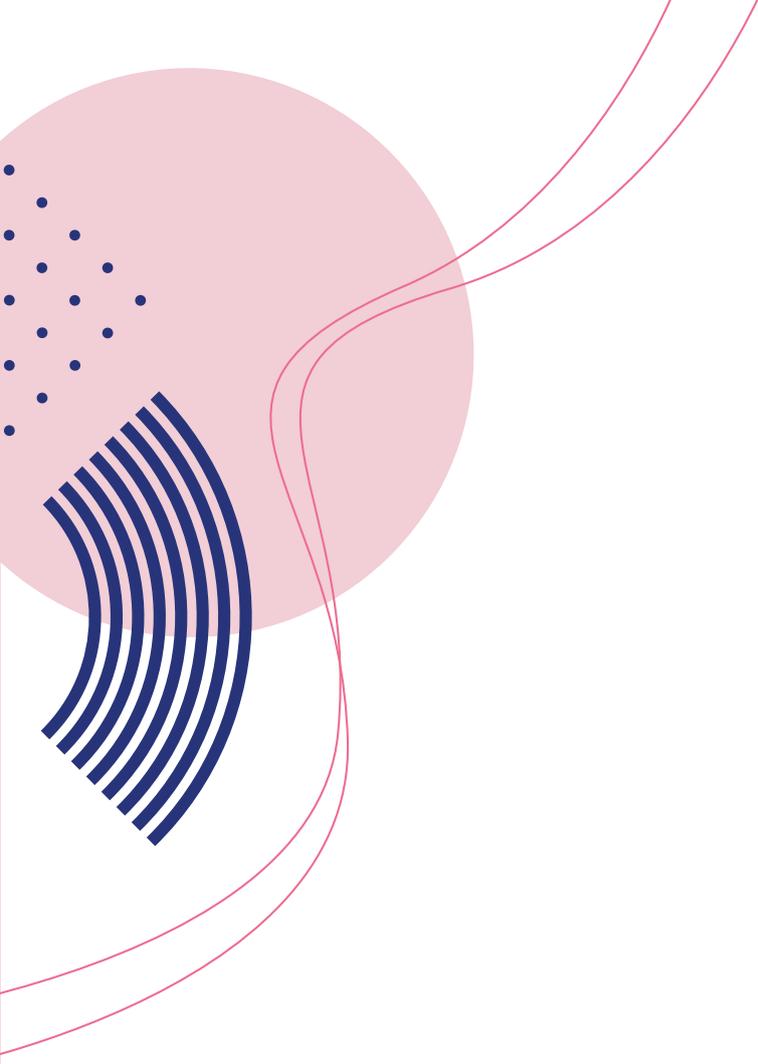
# 1 LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2024-2027 un document cadre pour la politique culturelle de l'agglomération

## OBJECTIF

L'accès aux cultures pour Tous et l'équité des territoires



Le P.C.T. 2024-2027 doit contribuer à une vision partagée de la culture en fédérant les acteurs autour d'un projet commun



**Le projet culturel de territoire** est un document cadre qui vise à définir les orientations et les actions culturelles à mettre en place dans un territoire donné. Ce projet doit donc prendre en compte les différents contextes qui influencent la vie culturelle du territoire, notamment les contextes administratifs et institutionnels, géographiques et environnementaux, économiques et sociaux. Afin de garantir sa pertinence et sa faisabilité, il doit être élaboré en concertation avec les différents acteurs culturels et institutionnels pour la mise en place d'actions ambitieuses et adaptées aux particularités du territoire.

Au niveau administratif et institutionnel, le projet doit prendre en compte les politiques et les programmes culturels des différentes entités administratives impliquées dans la vie du territoire. Il doit également estimer les dispositifs de financement disponibles pour les projets et les partenariats possibles avec les acteurs culturels du territoire.

Au niveau géographique et environnemental, le projet doit prendre en considération la diversité des paysages et des milieux naturels, ainsi que les particularités culturelles des différentes communautés qui y vivent. Il doit également se soucier des questions environnementales et de développement durable dans la mise en oeuvre des projets culturels.

Au niveau économique et social, le projet doit considérer les enjeux économiques du territoire et les opportunités de développement qui en découlent. Il doit également intégrer les enjeux sociaux et culturels, notamment en termes d'inclusion et d'accessibilité pour tous les habitants.

Enfin, le projet doit étudier en détail les spécificités culturelles du territoire, son patrimoine matériel et immatériel, ainsi que les pratiques artistiques qui y sont présentes. Il doit également tenir compte des enjeux de création et de diffusion dans le territoire.

# 1.1 Contexte ADMINISTRATIF ET INSTITUTIONNEL

*Issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de Laval Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Loiron, la nouvelle agglomération se devait de réinterroger les contours de sa compétence culturelle. La feuille de route adoptée pour le mandat actuel de la collectivité formule une ambition : offrir un cadre de vie de qualité conjuguant valorisation des patrimoines et offre de services.*

*Le nouveau tiers-lieu intercommunal « Le Quarante » a ouvert ses portes à l'automne 2022.*

L'écriture du Projet Culturel de Territoire (PCT) constitue une nouvelle étape fondatrice de la politique culturelle de Laval-Agglomération.

## 3<sup>E</sup> ÉTAPE

Mise en œuvre du PCT  
2024-2027

## 2<sup>E</sup> ÉTAPE

Écriture du Projet Culturel de  
Territoire d'Agglomération (PCT)  
2022-2024

## 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE

Définition d'un programme  
d'actions pour les arts vivants  
(étude ABCD 2020-2021)

## FONDATION

**Défi 4 feuilles de route Agglo :**  
offrir un cadre de vie de qualité  
conjuguant valorisation des  
patrimoines et offres de services

6

**Partie 1** Le projet culturel de territoire 2024-2027 : un document cadre pour la politique culturelle de l'agglomération

## ENJEUX

***Le Projet Culturel de Territoire est un document qui revêt une portée politique. Il contribue à une vision partagée de la culture en fédérant les acteurs autour d'un projet commun.***

À partir de la feuille de route du territoire, et de son axe lié au cadre de vie, la déclinaison culturelle des orientations de mandat alimente la réflexion sur le sens des politiques culturelles et l'identité culturelle d'agglomération. Elle alimente le dialogue entre les élus, les techniciens, les acteurs associatifs et professionnels culturels, les partenaires institutionnels et les habitants. Elle est un levier pour amplifier les transversalités et l'innovation (en particulier

numérique) dans les offres de services. Ses enjeux sont aussi économiques. Expression de l'engagement culturel de notre collectivité, le P.C.T. sert de base aux contractualisations qui encadrent les soutiens du Département, de la Région et de l'État à la mise en œuvre de la politique culturelle du territoire. Il constitue notamment le dispositif cadre pour des conventionnements renouvelés avec le Département de la Mayenne, engagé depuis plusieurs décennies aux côtés des territoires pour accompagner le développement de la culture et la construction des identités intercommunales, et avec l'État, au sortir du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle (C.L.E.A.C.).

Le P.C.T. a enfin une fonction de communication. C'est une vitrine de l'action culturelle de l'agglomération, maillée avec celles de ses communes membres, pour rendre plus visible ses actions culturelles et d'éducation artistique dans les domaines de l'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts visuels, de la diffusion des arts vivants, de la Lecture publique, du soutien à la création et de la Culture scientifique et industrielle.

À ce titre, le Projet Culturel de Territoire est une signature : marque de fabrique au service du rayonnement du territoire.

## PÉRIMÈTRE DES COMPÉTENCES

**Le Projet Culturel de Territoire couvre tous les champs culturels déjà investis par Laval agglomération dans le cadre de ses domaines de compétences :**

Enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels), diffusion arts vivants via les équipements culturels communautaires (Théâtre de Laval, Théâtre des 3 Chênes, 6par4) et via une programmation estivale

en extérieur ; animation du réseau de lecture publique avec le réseau LaBib ; culture scientifique au travers du label CCSTI (le Zoom).

Il est appelé à s'ouvrir à la création, avec l'accueil sur le territoire d'un Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) et du Quarante.

Il est également appelé à s'ouvrir à la coordination de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Il ne concerne pas les champs culturels restés de la compétence communale, sauf à interroger les compétences actuelles.



## LES COMPETENCES CULTURELLES ACTUELLES DE LAVAL AGGLOMERATION

### ❧ DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

*Le Projet Culturel de Territoire est l'aboutissement d'une démarche participative associant les élus du territoire, notamment ceux de la commission culture, et les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels culturels.*



#### NOVEMBRE 2021 À FÉVRIER 2022

##### PRÉPARATION

- Constitution de l'équipe projet, d'un groupe de travail associant à l'équipe projet des élus volontaires de la commission culture, et d'un comité de pilotage.
- Validation de la note de cadrage.

#### JANVIER 2022 À OCTOBRE 2022

##### DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX

- Recensement et mise à jour de diagnostics existants (étude 2019 sur volets culturels, état des lieux 2022 pour label 100 % EAC).
- État des lieux des activités existantes dans le cadre des politiques publiques actuelles.
- En parallèle, préparation de la stratégie de concertation et de communication.

#### OCTOBRE 2022 À MARS 2023

##### CONCERTATION AVEC LES ACTEURS CULTURELS

Rencontres avec l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs de l'agglomération (associations, professionnels, institutionnels) :

- Pour informer sur la démarche de Projet Culturel de Territoire.
- Pour échanger sur le sens et les objectifs des politiques culturelles actuelles ou à venir.
- Pour questionner les enjeux de coopération, de transversalité et d'innovation.

*Cette concertation s'est appuyée sur le réseau des COPROX (commission de proximité des 7 pôles du CRD). Diffusion d'un questionnaire permettant aux partenaires consultés d'apporter leur contribution.*

01.

**Les enseignements artistiques :**

Le socle de la politique culturelle d'agglomération est fondé sur le CRD qui rayonne sur tout le territoire (7 pôles // 6 COPROX – musique, danse, théâtre, arts visuels)

02.

**La diffusion de spectacles arts vivants est ancrée sur le territoire grâce à 3 équipements** (le Théâtre de Laval, le Théâtre Les 3 Chênes et le 6PAR4, géré par Poc Pok), 1 festival et à 1 fonds d'aide (FACT)

03.

**La lecture publique :**

*une politique communautaire à mi-chemin avec le réseau LA Bib (mise en réseau informatique et animation des bibliothèques communales)*

04.

**La culture scientifique** est également une composante non négligeable de la politique culturelle communautaire avec le Zoom, labellisé CCSTI

## MARS 2023 À JUIN 2023

### RÉDACTION

- Rédaction et validation institutionnelle du Projet culturel de territoire.
- Chaque étape du projet a fait l'objet d'une présentation aux élus de la Commission Culture et un point d'étape a été réalisé au Bureau communautaire de Laval Agglomération.

### ADOPTION

- Du document cadre du PCT par le Conseil Communautaire en juin 2023.

## DÉCEMBRE 2023 À MAI 2024

### ÉLABORATION ET VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS

- Réunions du COTECH et du COPIL.
- Séminaire des élus de la Commission Culture pour la définition du plan d'actions.
- Validation du plan d'actions en commission culture.
- Adoption en bureau et en conseil communautaire en mai 2024.

9

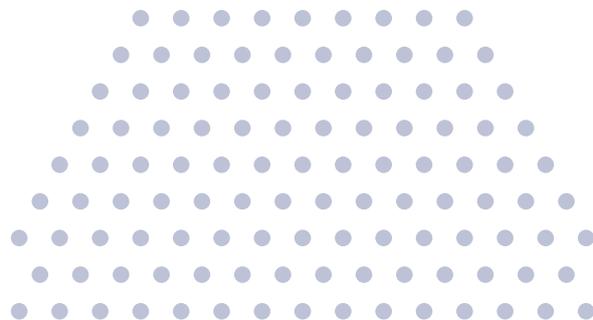
**Partie 1** Le projet culturel de territoire 2024-2027 : un document cadre pour la politique culturelle de l'agglomération

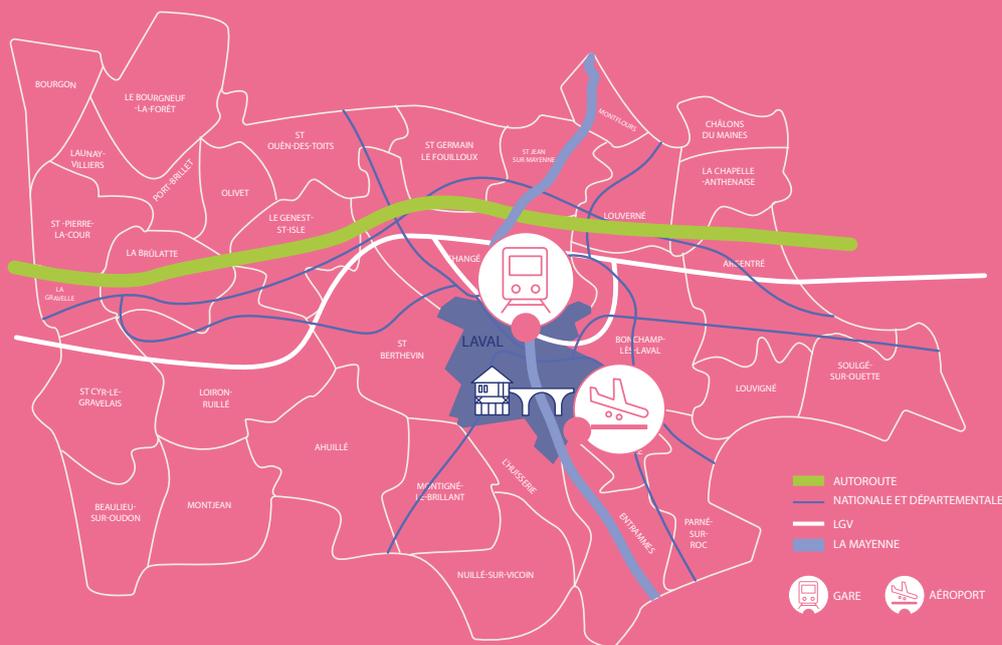
# 1.2

## Contexte GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

*Idéalement positionnée au point de jonction de trois grandes provinces historiques (l'Anjou, la Bretagne et la Normandie), l'agglomération de Laval fait de cette particularité géographique un atout. Depuis près d'un millénaire, sa riche histoire apporte de nombreux témoignages d'un harmonieux brassage des différentes influences qui ont contribué à faire naître sa singularité.*

Au centre de plusieurs grandes métropoles de l'Ouest, Laval, avec ses 50 000 habitants, est le chef-lieu de la Mayenne (307 000 habitants). Son agglomération (117 000 habitants) représente 38% de la population du département, sur lequel elle exerce un rayonnement en termes d'emplois, de services, de commerces et d'animation culturelle et sportive. Le territoire bénéficie d'infrastructures de transports particulièrement développées lui permettant un accès d'une grande facilité.





Laval Agglomération regroupe **rente-quatre communes** sur une superficie totale de 686 km<sup>2</sup>.

Elle se définit par une mixité de l'urbain et du rural accueillant en son centre les trois communes les plus densément peuplées (*Laval, Changé et Saint-Berthevin, qui à elles trois représentent plus de 50% de la population de l'agglomération*).

Trente-et-une autres communes ont plus un caractère semi-urbain, et rural pour la majorité.

Traversée par la rivière, La Mayenne, totalement accessible à pied ou vélo, l'agglomération possède de nombreux atouts touristiques comme Parné-sur-Roc et son label « Petite cité de caractère », le centre historique de Laval, les thermes gallo-romains d'Entrammes, la friche industrielle de Port-Brillet ou le bois de l'Huisserie.

# 1.3 Contexte ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



## UN TERRITOIRE ACTIF ET DYNAMIQUE

Le département de la Mayenne bénéficie d'une économie extrêmement diversifiée avec un taux de chômage parmi les plus bas de France (5,4%) beaucoup d'entreprises leaders de leur marché, et un réseau dense de PME de plusieurs centaines de salariés.

Le tissu économique est basé sur un écosystème entrepreneurial très organisé permettant un développement harmonieux du territoire. Des activités agro-alimentaires et industrielles de premier plan (Lactalis, Gruau, Mann Hummel, Thales, Hutchinson, Ceva, Rapido, Seb, GSK...) cohabitent avec des activités numériques et de services. Créativité, caractère, goût du travail bien fait et sens de l'effort nourrissent cette terre d'innovation et de recherche, présente dans de nombreux domaines d'excellence. Laval bénéficie par ailleurs d'une reconnaissance mondiale dans le domaine de la Réalité Virtuelle. Le Laval Virtual Center constitue un catalyseur d'innovation d'usages pour les technologies immersives et accueille des structures expertes de la réalité virtuelle et la réalité augmentée.

## UN BILAN SOCIAL CONTRASTÉ

Le bilan social du territoire (source : Portrait social - CCAS de Laval - © Compas 2021) révèle des tensions et des fragilités qui contrastent avec la qualité globale des indicateurs économiques relevés à l'échelle départementale.

Le taux de pauvreté et la part des actifs en emploi précaire sont supérieurs aux moyennes nationales. Le taux de chômage rencontre quant à lui des disparités infra-territoriales.

Les problématiques du handicap, de l'accès à l'offre de soin, de l'exclusion numérique, sont présentes.

L'indice de vulnérabilité des mineurs, qui permet d'appréhender le nombre d'enfants susceptibles de présenter des difficultés socio-éducatives dans leur parcours scolaire, alerte sur une fragilité des enfants lavallois particulièrement concentrées dans les deux quartiers prioritaires de Laval Agglomération :

très supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne départementale. Ces fragilités sont les Fourches et Saint-Nicolas. Des publics vers lesquels une attention particulière en matière d'accès à la culture doit être portée.

L'indice de fragilité des personnes âgées est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

## DES ENJEUX D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Des disparités importantes s'observent entre les communes. Les communes rurales de la seconde couronne sont naturellement concernées par les problématiques de "zones blanches" liées à l'éloignement des lieux ressources en matière d'offre éducative et culturelle. 76 % des 9352 logements sociaux de l'agglomération sont concentrés à Laval, où les quartiers des Fourches et de Saint-Nicolas relèvent de la politique de la ville. La population du quartier Colbert à Saint-Berthevin compte elle aussi une proportion significative de publics en situation de fragilité sociale, économique et culturelle. Des enjeux d'équilibre territorial se reflètent aussi dans la répartition des établissements d'enseignement de l'agglomération, avec un enseignement supérieur et des lycées dans la ville-centre, seulement deux collèges hors Laval, des écoles publiques et privées dans toutes les communes. L'enseignement agricole est bien présent, avec l'Agro-Campus de Laval.

## UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ

L'agglomération de Laval présente un solde démographique légèrement négatif, et une tendance au vieillissement de sa population. La part des cadres dans sa population active reste inférieure à la moyenne nationale.

Ces éléments font de l'attractivité pour les entreprises, les étudiants et les jeunes actifs un enjeu bien pris en compte par les acteurs économiques du territoire.

# 1.4 Contexte CULTUREL

Laval Agglomération est le territoire centre d'un département rural doté d'un maillage culturel exceptionnel, qui fait exemple au niveau national. Sa vie culturelle riche et intense est placée sous le signe de la coopération et de la transversalité, héritage d'une tradition profondément ancrée de partenariat entre acteurs opérationnels et institutionnels. Tout au long de l'année les saisons culturelles, scènes spécialisées et festivals proposent plus de 300 spectacles sur le territoire de l'agglomération. La programmation annuelle d'arts vivants est portée par 6 saisons culturelles, dont 2 labellisées, et autant de lieux de diffusion dédiés. Treize festivals complètent cette offre en proposant un large panel de champs et d'esthétiques artistiques.

## LES SCÈNES DE TERRITOIRE

<b>Le Théâtre de Laval</b>	▶ Pluridisciplinaire, label CNMa	▶ Laval
<b>Le 6PAR4</b>	▶ SMAC	▶ Laval
<b>Théâtre Les 3 Chênes (agglo)</b>	▶ Pluridisciplinaire	▶ Loiron-Ruillé
<b>Les Ondines</b>	▶ Pluridisciplinaire	▶ Changé
<b>Le Reflet</b>	▶ Pluridisciplinaire	▶ St-Berthevin
<b>Les Angenaises</b>	▶ Pluridisciplinaire	▶ Bonchamps-lès-Laval
<b>L'Espace Mayenne</b>	▶ Pluridisciplinaire	▶ Laval



# Les festivals du territoire

## LE CHÂINON MANQUANT SEPTEMBRE

- Pluridisciplinaire
- Laval Agglomération

Organisateur :  
Châinon

## JEUNESSE DE KARACTÈRE OCTOBRE

- Cultures urbaines
- Laval

Organisateur :  
Ville de Laval

## PUPAZZI (CREATION 2022) NOVEMBRE

- Marionnettes
- Laval Agglomération

Organisateur :  
Théâtre de Laval  
CNMa

## MA RÉGION VIRTUOSE JANVIER

- Musique classique
- Laval

Organisateur :  
Théâtre de Laval avec  
René Martin, directeur  
artistique du CREA

## LES REFLETS DU CINÉMA MARS

- Cinéma
- Laval

Organisateur :  
Atmosphère 53

## MONTE DANS L'BUS MARS

- Musique, jeune public
- Laval Agglomération

Organisateur :  
6PAR4

## RECTO VRSO LAVAL VIRTUAL AVRIL

- Arts Numériques
- Laval

Organisateur :  
Laval Virtual

## TEAM PEACE FESTIVAL AVRIL

- Musique
- Argentré

Organisateur :  
Team Peace

## LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN MAI

- Littérature
- Laval

Organisateur :  
Lecture en Tête

## LES 3 ÉLÉPHANTS MAI

- Musiques actuelles  
et arts de rue
- Laval

Organisateur :  
6PAR4 & Ville de Laval

## ZÉRO TAPAGE JUILLET

- Musiques actuelles
- Loiron-Ruillé

Organisateur :  
Zéro Tapage

## LES ESTIVALES JUILLET & AOUT

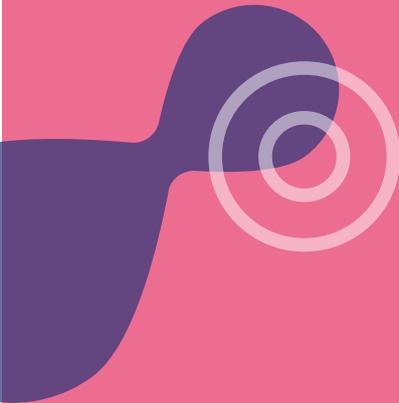
- Arts de la rue
- Laval Agglomération

Organisateur :  
Laval Agglomération

## LES NUITS DE LA MAYENNE JUILLET & AOUT

- Théâtre
- Laval Agglomération

Organisateur :  
Mayenne culture



## Structures culturelles et partenaires institutionnels

Laval Agglomération est un acteur essentiel de cet écosystème par sa position d'opérateur direct ou de partenaire privilégié des principales actions ou structures qui font le dynamisme de la vie culturelle locale.

Laval Agglo porte en régie Le Théâtre Les 3 Chênes, Le tiers-Lieu Le Quarante, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, le réseau LA Bib, ainsi que le festival "Les Estivales".

Laval Agglomération est investie dans le fonctionnement du Théâtre de Laval, Etablissement Public Local d'intérêt communautaire, du Zoom, de Poc Pok et du Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public en cours de préfiguration, associations d'intérêt communautaire.

Le Département et l'État, partenaires privilégiés au service d'une ambition culturelle exigeante :

- La politique culturelle du Département s'appuie sur Mayenne sur Mayenne Culture, agence culturelle départementale qui favorise les coopérations entre

territoires et acteurs culturels.

La signature d'une convention intercommunale pluriannuelle d'appui aux politiques culturelles, sur la base du Projet Culturel de Territoire, est la forme privilégiée de partenariat du Département avec chacune des neuf intercommunalités.

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, relai en région du Ministère de la Culture, est un soutien majeur des politiques culturelles locales. Elle participe au fonctionnement des équipements bénéficiant d'un label national, et accompagne l'action des collectivités ou des structures culturelles dans le cadre d'appels à projets ponctuels ou de contractualisations pluriannuelles telles que le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle ou le Contrat Territoire Lecture. L'intercommunalité est désormais l'échelon privilégié par le Ministère de la Culture pour ses partenariats avec les collectivités territoriales.



▲  
**JEUNES ÉLÈVES DU  
 CONSERVATOIRE de Laval**  
*Agglomération*

**THÉÂTRE LES 3 CHÊNES**, en régie  
 directe Laval Agglo, situé sur la  
 commune de Loiron-Ruillé



▲  
**FESTIVAL LES 3 ELÉPHANTS :**  
*un événement qui unit musiques  
 et arts de la rue, porté par  
 l'association Poc Pok*





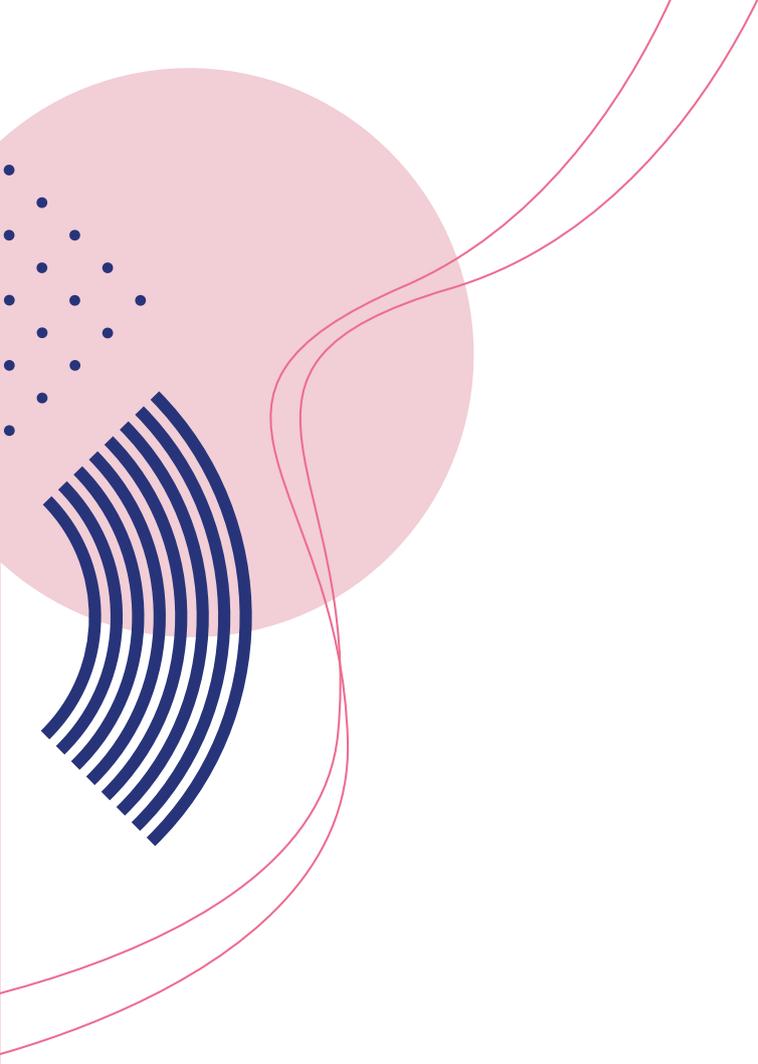
▲  
**FESTIVAL « LES ESTIVALES » :**  
*spectacle à Port-Brillet*



▲  
**LE ZOOM,** *Centre de Culture  
Scientifique et Technique*



# 2 État des lieux par domaine, POUR UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE



**L'agglomération de Laval** dispose d'un riche patrimoine culturel, soutenu par des compétences solides dans les domaines de l'enseignement artistique, des arts vivants, de la lecture publique, de la culture scientifique et de l'éducation artistique et culturelle. Afin de valoriser cette richesse, Laval Agglomération a un projet ambitieux, visant à favoriser l'épanouissement de la création artistique, le développement des pratiques culturelles et la diffusion de la culture auprès de tous les habitants.

Un état des lieux par domaines de compétence culturelle permet d'identifier les enjeux actuels et futurs et de cerner les besoins, d'identifier les opportunités de développement et de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions à mener.

Cette démarche souligne également les défis à relever pour garantir une dynamique culturelle durable, tels que la nécessaire adaptation aux mutations technologiques, la diversification des publics, la prise en compte des enjeux environnementaux ou encore le soutien aux artistes et aux structures culturelles.

Au travers de la présentation de cet état des lieux dynamique, Laval Agglomération témoigne de son engagement à faire de la culture un vecteur essentiel du développement territorial, en favorisant l'émergence de projets innovants et en accompagnant les acteurs dans leurs initiatives.

Cette mise en lumière de l'existant et des perspectives permet ainsi de dessiner les contours d'une politique culturelle ambitieuse et adaptée aux réalités et aux enjeux du territoire.

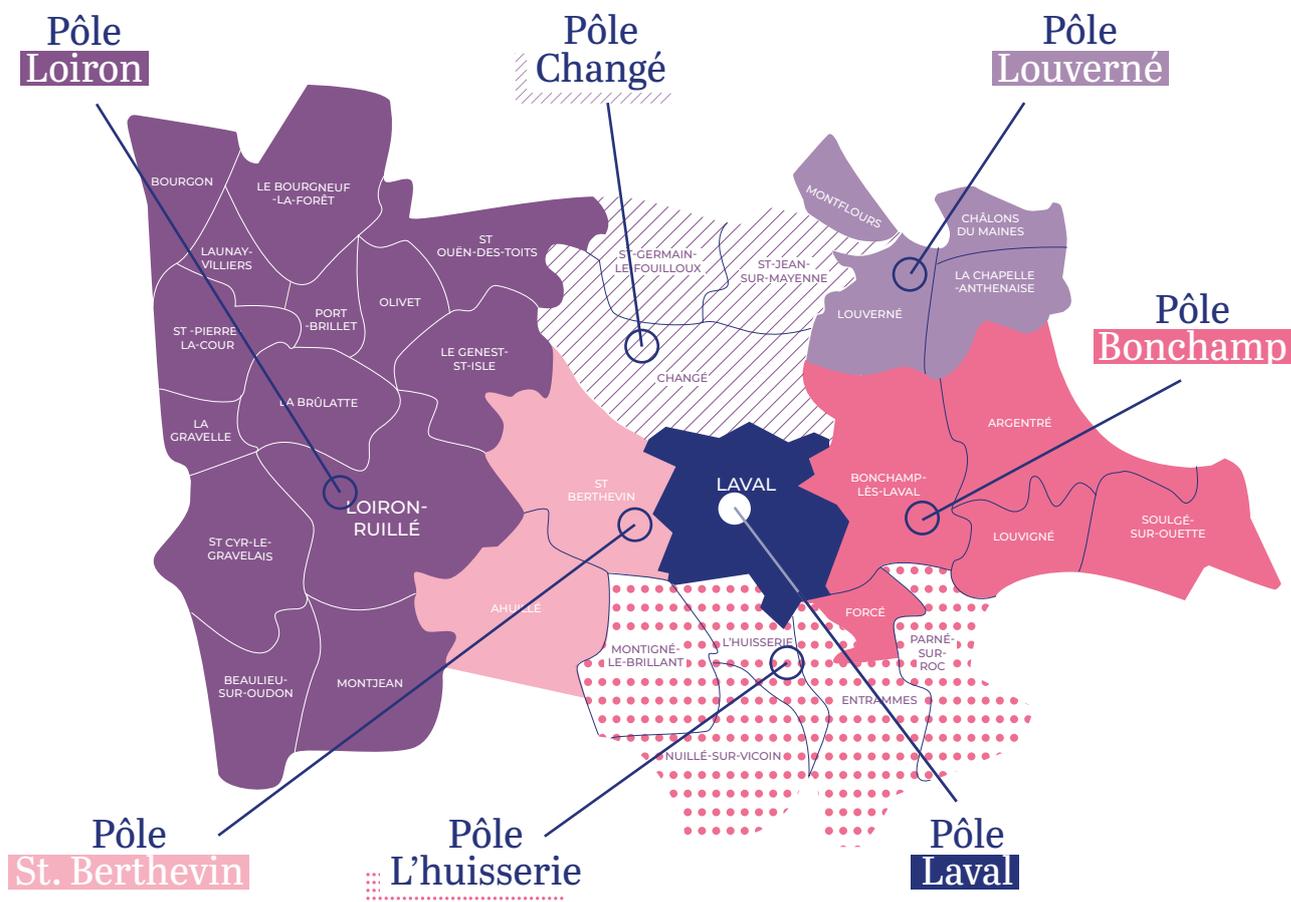
# 2.1 LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES, pilier de la politique culturelle communautaire

## LES CARACTÉRISTIQUES

Le socle de la politique culturelle d'agglomération est fondé sur le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD). Il rayonne sur les sept pôles du territoire, dans les quatre champs artistiques : Musique, Danse, Théâtre, Arts visuels.

### 1-ORGANISATION TERRITORIALE DU CRD

- Le CRD, pôle Laval et administration, a rejoint en 2022 Le Quarante, tiers-lieu culturel d'agglomération situé à Laval. Intégrer ce nouveau bâtiment lui donne une visibilité et une capacité à rayonner sur le territoire plus importantes.
- L'organisation du CRD s'appuie sur une administration unique qui gère le projet d'établissement, le conseil pédagogique, l'organisation de l'EAC, les inscriptions. Cette organisation centralisée permet aux élèves et aux pratiquants de bénéficier de l'offre d'enseignements de plusieurs pôles. La centralisation administrative permet également de consolider l'emploi des enseignants tout en proposant un service plus qualitatif.
- Chaque pôle conserve sa singularité : un territoire de rayonnement, des lieux d'enseignements, une identité propre, une commission locale (COPROX).



## 2-LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CRD

Un Cahier des charges lié à l'agrément du Ministère de la Culture fixe les missions et les obligations des enseignements dans le cadre d'un CRD.

### Approche croisée transvalité des arts

- Musique
- Danse
- Théâtre
- Arts visuels



### Approche complémentaire en relation perpétuelle

- Enseignement
- Création
- Médiation

Le projet du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval Agglo est d'offrir à chaque habitant du territoire des lieux conviviaux et ouverts à tous, qui soient centrés sur les échanges culturels. Ce projet de mixité sociale, accessible et accueillant, peut être investi par chacun, qu'il soit ou non usager des autres structures culturelles du territoire (musée, théâtre, bibliothèque).

Le CRD est un établissement qui prend en compte la diversité des missions des services culturels, la diversification des publics, ainsi que les différents acteurs partenaires. Il permet, par la mise en synergie des différents acteurs, de répondre à leurs missions respectives, dans un objectif d'optimisation et d'efficacité du service public. Mêlant différents arts (musique, danse, théâtre et arts visuels – toutes esthétiques confondues), le CRD offre pour chacun d'entre eux trois entrées différentes :

- l'enseignement
- la médiation
- la création

Quelle que soit l'entrée par laquelle l'utilisateur est venu au CRD, il trouve des espaces permettant une pratique artistique et culturelle de qualité, accessible à tous. Le principe est de connecter ces trois entrées pour mettre en contact tous les acteurs culturels se croisant dans ce projet (professionnels, amateurs, apprentis, associations, publics...).

Lieu de ressources culturelles du territoire, le CRD s'adresse directement aux pratiques amateurs et associations culturelles du territoire (mise à disposition de lieux de répétition et de pratique adaptés, ressource documentaire, accompagnement de projet).

Le CRD a pour vocation l'accès à la pratique culturelle par l'enseignement, la médiation et la création. Il contribue au développement du projet de territoire en proposant une offre culturelle de qualité.

• Lieu d'enseignement, de pratique amateur, de formation, de création professionnelle, de ressources culturelles et donc de promotion sociale, le CRD contribue à la réduction des inégalités sociales.

• Il accueille des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines socioprofessionnelles, par leurs goûts, leurs traditions et par la nature de leur demande.

• Le CRD, installé depuis l'automne 2023 au sein du Quarante, lieu emblématique des politiques culturelles de Laval Agglomération, est un élément moteur un élément moteur de l'activité culturelle de la collectivité, associant étroitement les missions pédagogiques, les actions de sensibilisation, de médiation, de diffusion et de création.

• Il participe au rayonnement et à l'identité de la ville, à différents échelons (départemental, national...).

Les missions des Conservatoires ayant beaucoup évolué depuis les premières lois de décentralisation (1982), ils s'inscrivent à présent dans une réelle politique publique de territoire, à la fois culturelle, éducative et sociale. Loin de se limiter à sa mission d'enseignement spécialisé (Musique-Danse-Théâtre), le Conservatoire à Rayonnement Départemental développe différentes actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires du territoire. En outre, le Conservatoire à Rayonnement Départemental organise et prend part à de nombreuses manifestations, concerts, stages, tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'animation culturelle du territoire. Enfin, le Conservatoire à Rayonnement Départemental soutient les associations de pratiques amateurs locales, ceci au travers différentes actions : formation des musiciens et chanteurs, encadrements, tutorats, partenariats...

### 3-LES DONNÉES-CLEFS CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO



#### 3 581 ÉLÈVES

inscrits en enseignement spécialisé

- Le plus grand CRD de France en nombre d'élèves
- 94% issus de Laval Agglo
- dont 1 007 élèves inscrits sur 2021-2022 sont sur le temps scolaires (classes à horaires aménagés, orchestres à l'école, etc.)

#### 9 350 PERSONNES

touchées par une action de sensibilisation, soit 8,2 % de la population totale de l'agglomération

#### 148 AGENTS

(120,9 ETP) dont 118 enseignants

#### 250 ACTIONS CULTURELLES

menées tout au long de la saison

#### ACCOMPAGNEMENT

à la pratique amateur

#### 10 PARCOURS D'ENSEIGNEMENT

dans les départements musique, danse, théâtre et arts visuels, toutes esthétiques confondues

#### DISPOSITIFS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

#### PARCOURS DE SENSIBILISATION

Intervenants musique et danse en milieu scolaire, dans les structures petite enfance et auprès des publics empêchés (personnes en situation de handicap, hôpital, prison)

#### DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES INTRA (CNFPT / MAYENNE CULTURE)

#### PARTENARIATS AVEC :

- l'Éducation Nationale** (CHAM primaire et collège, aménagement d'horaires en lycée, maîtrise, dispositifs chœurs à l'école et orchestre à l'école, CHAT et CHAD collège)
- les autres conservatoires et écoles de musique du département** dans le cadre de la mise en réseau départementale
- les autres CRD et CRR de la région** dans le cadre du réseau régional et du cycle spécialisé

#### NOMBREUX PROJETS COMMUNS ET PARTENARIATS

avec les services culturels de la ville et de l'agglomération (théâtre, lecture public, musées, service patrimoine)

## LE DIAGNOSTIC

- Seul Conservatoire à Rayonnement Départemental en Mayenne.  
*Rôle départemental assumé :*
  - Centre de ressources
  - Coordination et animation du collectif des établissements d'enseignement artistique
- Un des rares CRD en France avec les 4 disciplines
- *Réel maillage de l'enseignement artistique sur l'ensemble du territoire*
  - 7 pôles
  - 6 COPROX
- *Les actions plus ponctuelles de sensibilisation à la pratique artistique permettent d'irriguer le territoire*
  - Un maillage de tout le territoire, à parfaire quantitativement
- Échéance du CLEA en 2023
- Ancrage des interventions en milieu scolaire

## LES ENJEUX

<b>Répartition territoriale de l'enseignement artistique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Répartition harmonisée sur l'ensemble des pôles et des spécificités</li><li>● <i>Faire de la proximité de l'organisation territoriale un atout :</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Environnemental : réduction de l'empreinte carbone</li><li>○ Social : pour aller toucher tous les publics</li><li>○ Travail sur les mobilités à engager</li></ul></li><li>● Le rôle du Quarante dans le développement et la mise œuvre de la politique culturelle de l'Agglo sur l'ensemble du territoire</li></ul>
<b>Structuration et moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Élargir le rôle et les champs d'action des COPROX</li><li>● <i>Prévoir un programme pluriannuel d'investissement pour :</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Disposer de locaux adaptés à l'accueil des élèves en fonction des disciplines proposées</li><li>○ Renouveler et étoffer le parc de matériel et d'instrument à disposition</li></ul></li></ul>
<b>Adaptation des contenus d'enseignements aux besoins des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Pour favoriser l'accès au plus grand nombre et tout au long de la vie</li><li>● Permettre la continuité des parcours scolaires du primaire à l'université</li><li>● Création d'une formation d'enseignement supérieur artistique</li></ul>

# 2.2 LES ARTS VIVANTS, un maillage à consolider

## LES CARACTÉRISTIQUES

*Les arts vivants désignent de nombreux modes d'expression artistique : théâtre, danse, cirque et arts de la piste, arts de la rue, art des marionnettes, opéra, opérette et spectacles musicaux, musique... Grâce à l'action des différents acteurs du spectacle vivant, le maillage de l'offre de spectacles professionnels sur le territoire communautaire est dense. Il reste cependant à consolider.*

### L'OFFRE DE SPECTACLES VIVANTS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION EST PORTÉE PRINCIPALEMENT PAR DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS :

Un équipement départemental ouvert en 2021, l'Espace Mayenne

Deux théâtres communautaires :

- Le Théâtre Les 3 Chênes, qui historiquement rayonne sur les 14 communes de l'ancienne CC du Pays de Loiron (ouest du territoire), avec une gestion en régie directe
- Le Théâtre de Laval : communautaire depuis 2021, gestion déléguée à un établissement public local, qui a vocation à rayonner sur le territoire communautaire, labellisé Centre National de la Marionnette en 2022 (CNMa)

1 Scène de Musiques Actuelles (SMAC) d'intérêt communautaire au sein du 6PAR4, en gestion associative (Poc Pok) avec un projet artistique dans et hors les murs

Trois saisons culturelles communales professionnelles : Saison culturelle de la ville de Changé, Centres culturels Les Angenoises à Bonchamps et Le Reflet à Saint-Berthevin

Un festival d'agglomération les Estivales agglo (arts de la rue)

Un auditorium et des espaces de diffusion au Quarante. Les projets de diffusion des saisons culturelles et théâtres sont associés à un volet médiation et éducation artistique et culturelles.

Cette offre est abondée par une offre associative importante, comme la FAL avec Spectacles en Chemin ou Le Café du Garage géré par l'Association la Voix de Garage à Olivet.

Des acteurs culturels communautaires dont la vocation première n'est pas la diffusion de spectacles vivants complètent cette offre : action culturelle du Conservatoire à Rayonnement Départemental, programmation du Réseau LA Bib

### LE MAILLAGE EST COMPLÉTÉ PAR UNE OFFRE IMPORTANTE DE FESTIVALS

De nombreux festivals « arts vivants » sont organisés sur le territoire par divers acteurs : Les Nuits de la Mayenne (Mayenne Culture), Le Prologue du Chaînon Manquant, Les Estivales Agglo, Pupazzi (Théâtre de Laval). Par ailleurs cette offre sur le territoire est associée à d'autres diffusions « hors les murs » sur les communes du territoire : Les Échappées Belles du Théâtre Les 3 Chênes, Spectacles en Chemin par la FAL 53 ou encore Bib n'Roll par Poc Pok.

Laval Agglomération soutient financièrement des festivals via un Fonds d'Aide aux animations Culturelles et Touristiques : le FACT (quatre dates des Nuits de la Mayenne / trois ou quatre dates pour le Prologue du Chaînon Manquant...).

Quant à la présence artistique, 11 compagnies professionnelles sont implantées sur le territoire principalement à Laval. Elles bénéficient par ailleurs de financements publics pour leur budget de fonctionnement par le Département, la Ville de Laval, la Ville de Saint-Berthevin.

### LA PRÉSENCE ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION EST STIMULÉE PAR L'EXISTENCE DE LABELS :

- SMAC – Scène de musiques actuelles le 6par4
- CNMa - Théâtre de Laval / Centre national de la marionnette
- En préfiguration CNAREP – Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, label dédié à la création

## LE DIAGNOSTIC

### Un déséquilibre de l'offre sur le territoire qui provient :

- o **D'une problématique statutaire :**
  - Pas de compétence explicite sur les arts vivants au niveau communautaire
  - Pas de compétence sur l'éducation (EAC) : compétences communales pour le 1<sup>er</sup> degré, départementale pour le secondaire
- o **Du besoin de développement de la coordination des politiques culturelles arts vivants :**
  - Avec les communes portant les trois autres saisons culturelles
  - Dans une moindre mesure, avec l'association Poc Pok labellisée SMAC

### Une offre en direction des scolaires existante mais sans coordination :

- o Des offres proposées par les théâtres communautaires et communaux en arts vivants
- o Mise en place par l'Éducation Nationale de la plateforme ADAGE, outil au service de la coordination
- o Déploiement du Pass Culture par l'Etat, qui constitue une opportunité de visibilité des offres

### Complexité d'analyse au regard des projets différents des équipements culturels communautaires :

- o Pas de référentiel commun de données

sur les publics scolaires des saisons sur l'agglomération

- o Prise en charge historique des frais de transport par le Théâtre des 3 Chênes pour le déplacement des scolaires : spectacles de la saison et Ciné-enfants

### Une politique tarifaire permettant l'accès de tous à la culture

- o Des tarifs attractifs
- o Le développement de spectacles non payants

### La forte implication des bénévoles :

- o Une trentaine de bénévoles dans chaque théâtre d'agglomération et au 6PAR4

### Fin du CLEAC (Contrat Local d'Éducation artistique et Culturelle Communautaire) à la fin de l'année scolaire 2022-23

### Une participation du personnel de la Ville de Laval à Laval Agglomération en cours de formalisation :

- o Missions concernées : programmation et mise en œuvre des Estivales, gestion des tribunes et scène mobile, coordination CLEA, soutien au fonctionnement technique du Quarante et au futur CNAREP ...

## LES ENJEUX

### Équilibre de l'offre sur le territoire qui passe par :

#### La proximité :

- o avec les communes (coordination, information, communication, moyens...) : élargissement du rôle des COPROX sur les arts vivants
- o avec les publics, connaissance à approfondir : recueillir des données complètes et mettre en place un référentiel commun sur l'échelle du territoire

#### La coordination :

- o Avec les autres saisons du territoire : une mission de coordination à instaurer
- o De l'EAC à l'échelle du territoire à l'échéance du CLEAC
- o De l'information par un outil de communication commun

### Mobilité du tout public à faciliter

### Équité d'accès des scolaires à l'offre Spectacle vivant

### Pérennisation du label SMAC (locaux, déménagement, financements)

### Aide à la création avec notamment l'accueil d'un CNAREP

### Ancrage du Quarante pour les arts vivants

# 2.3 LA LECTURE PUBLIQUE, une compétence en développement

## LES CARACTÉRISTIQUES

*La mise en réseau des bibliothèques est un projet de développement de services à la population qui concerne presque 18 % des habitants de l'agglomération (nombre d'inscrits). Premières structures culturelles des territoires, les bibliothèques assurent un service public de proximité.*

Depuis plus de 20 ans, la mise en réseau des bibliothèques entend favoriser l'égalité d'accès à la lecture publique, en rendant accessible à tout habitant les ressources de l'ensemble des équipements du territoire. 2019 a vu le réseau des bibliothèques s'élargir au périmètre de la nouvelle agglomération.

**Pour les usagers, le réseau LA Bib c'est une offre de services :**

- Site internet et catalogue commun (effectif depuis le 2020, portail actualisé en 2022)
- Carte de lecteur unique et gratuite
- Navette intercommunale
- Programme d'actions culturelles commun et gratuit

**Pour les équipes des bibliothèques,** et particulièrement les équipes bénévoles qui animent 60% des équipements du territoire, le réseau apporte conseils, formations et soutien technique. 2020 marque la première année de fonctionnement du nouveau réseau (fusion des réseaux de Laval Agglomération et du Pays de Loiron) tant pour l'action culturelle que pour la circulation des lecteurs et des documents sur le territoire.

Ce nouvel et bel élan s'est vite arrêté en raison de conditions sanitaires liées à la COVID 19 et à la mise en place du confinement, mais les équipes se sont mobilisées pour permettre

aux équipements de rouvrir le plus rapidement possible via le service « Prêt à emporter », mettant en évidence l'importance du service de réservation et de circulation des collections sur le territoire.

Suite à la fusion du Pays de Loiron et de Laval Agglomération, le réseau s'étend maintenant sur 25 communes, avec 28 bibliothèques, 280 bénévoles, 70 salariés, 1 bibliothécaire intercommunale en charge de la coordination du réseau, 1 responsable d'action culturelle mutualisé Lecture publique Ville de Laval et Réseau LA Bib, 1 technicienne informatique en charge du SIGB, 1 magasinier en charge de la navette.

**Les équipements de lecture publique présentent des disparités en termes de fonds, de personnel et de surface :**

- 1 grande bibliothèque en réseau (avec une annexe et un bibliobus) animée par 38 agents (34.66 ETP)
- 10 bibliothèques moyennes, animées par 65 bénévoles et 21 agents (17.8ETP)
- 17 petites bibliothèques, animées par 215 bénévoles et 10 agents (4.5ETP)

**9 communes sont dépourvues d'équipement**

(Montflours, Saint-Germain-le-Fouilloux, Châlons-du Maine, Soulgé-sur-Ouette, et Louvigné ; Launay-Villiers, La Gravelle, Saint-Cyr-le-Gravelais, Olivet)

**9 communes disposent d'équipements neufs** de

moins de 10 ans : Saint-Berthevin (x2), l'Huisserie, Argentré, La Brûlatte, Saint-Pierre-la-Cour, Louverné, Parné, Nuillé, Montigné

**5 communes ont fait des investissements en**

**termes de réaménagement** de leurs équipements ces 5 dernières années : Loiron-Ruillé, Le Genest St Isle, Beaulieu-Sur-Oudon, Saint-Ouen-des-Toits, Le Bourgneuf-la-Forêt)

**Structuration et fonctionnement du réseau :**

**La compétence lecture publique de Laval Agglomération est partielle et citée comme telle :**

« La Communauté d'agglomération est compétente pour assurer le conseil et l'expertise technique auprès des communes, la réflexion globale et la prospective, la coordination de la politique documentaire et du réseau, le programme intercommunal d'animations et la mise en réseau informatique. » Cette compétence a pour objectif de :

- Permettre une amélioration de l'accès à la lecture par le public le plus large
- Réduire les inégalités d'accès aux bibliothèques
- Garantir le maintien d'un service de proximité
- Dynamiser l'offre documentaire et d'animation tout en soutenant les équipes locales

- Garantir une maîtrise des coûts de fonctionnement grâce à un effort de mutualisation
- Avant la fusion de l'ex Laval Agglomération avec l'ex Pays de Loiron, il y avait deux réseaux de Lecture Publique. Les compétences prises par les deux structures étaient quasiment identiques, cependant, en raison d'historiques et des territoires dissemblables, leurs mises en application différaient dans l'organisation fonctionnelle, l'élaboration et le financement des programmes d'animation et les outils de communication
- Le changement d'échelle a impliqué un réexamen de l'ensemble des pratiques, l'objectif visé étant de tendre à une harmonisation dans l'ensemble des domaines, afin de pouvoir proposer un réseau homogène et une équité des services aux habitants et équipes des bibliothèques

## LE DIAGNOSTIC

### Un déséquilibre de la répartition des moyens et des compétences

- **Une problématique statutaire :**
  - Une compétence partielle, l'agglomération ne venant qu'en «complément» des communes, mais sans marge de manœuvre pour développer les services, l'action culturelle et les collections au sein des communes, notamment périphériques et hors ex-Pays de Loiron.
  - La concentration des bibliothécaires communaux professionnels, et donc des compétences, autour de Laval et la petite couronne et de l'ex-Pays de Loiron, les bibliothèques les plus périphériques étant animées uniquement par des bibliothécaires bénévoles.
  - La compétence ne couvrant que l'animation du réseau, les services de mise à disposition d'ordinateurs et de médiation numérique sont déséquilibrés au sein des structures, l'agglomération n'assurant à ce stade que la prise en

charge des ordinateurs à destination des professionnels et bénévoles, afin de garantir l'accès au logiciel commun (SIGB).

- **Des indicateurs en deçà des recommandations du Ministère de la Culture, malgré une fréquentation alignée sur les statistiques nationales et des efforts faits par certaines communes :**
  - 19 900 inscrits, soit 18% de la population intercommunale (moyenne nationale : 17 à 18%)
  - 3.5 jours d'ouverture au public répartis du lundi au dimanche (moyenne nationale = 3 jours)
  - 11 heures d'amplitude horaire hebdomadaire (moyenne nationale = 11 / moyenne départementale = 6)
  - 14 500 acquisitions (110 000 €) sur les budgets communaux, soit 1 € par hab. en moyenne sur l'ensemble des habitants du territoire et 1,5€/habitant sur l'ensemble de la population des communes équipées d'une bibliothèque (Recommandation du Ministère : 2€/hab).

### Une structuration de réseau à penser au regard de l'équilibre de l'offre sur le territoire :

- Un retard important de la plus grande bibliothèque du réseau, la Bibliothèque Albert Legendre à Laval (en nombre de m2 et au regard de la population)
- Une répartition des bibliothécaires professionnels peu homogène, avec des équipements gérés uniquement par des bénévoles
- Une saison culturelle qui commence à se dessiner autour d'une thématique et englobant l'ensemble des bibliothèques du réseau
- Des actions communautaires en direction des publics jeunes (Bull'Gomme avec le Département, Prix du Roman Jeune), dont le format mérite d'être redessiné en vue d'une plus grande visibilité
- Une forte implication des 280 bénévoles du réseau

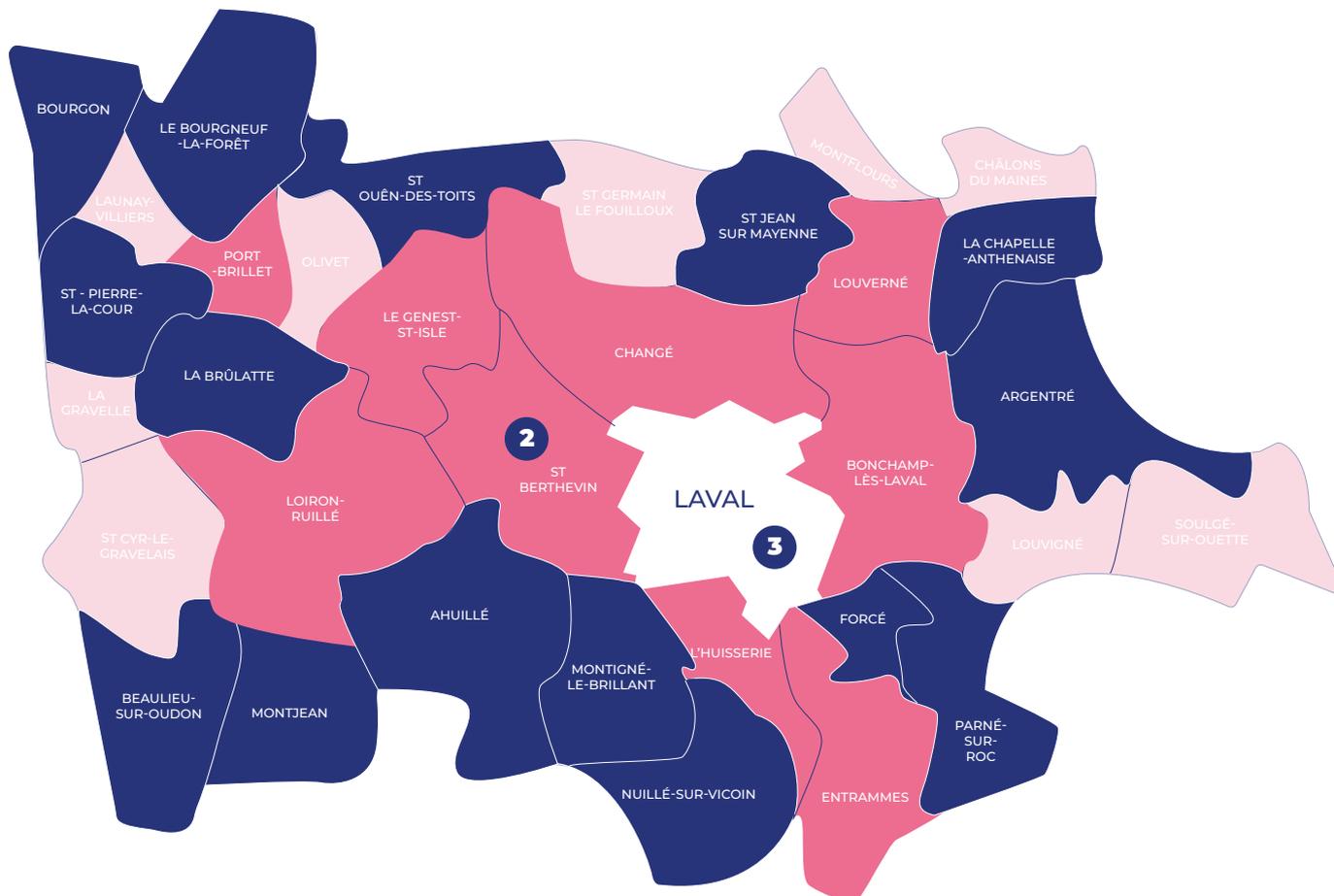
## LES ENJEUX

- **De structuration avec la redéfinition du rôle des agents intercommunaux et la participation des bibliothécaires communaux au travail en réseau** (mutualisation des actions, échanges de compétences, etc.) au regard de l'élargissement du réseau, en lien avec les politiques de développement des partenaires institutionnels (DRAC, Département).

- **De service public**, avec le constat de 9 communes non équipées, peu de visibilité sur les actions en direction des publics empêchés et ne pouvant se déplacer.

- **De coordination** afin d'offrir un service équitable sur le territoire, notamment par le biais de l'action culturelle dans un premier temps, puis des collections et des services dans un second temps, en utilisant les compétences présentes dans les équipes

## Organisation territoriale du Réseau LA Bib :



● 15 petites bibliothèques et points lecture animées par 215 bénévoles et 10 agents ( 4,5 ETP )

● 10 bibliothèques moyennes, animées par 65 bénévoles et 21 agents ( 17,8 ETP )

● Laval : 1 grande bibliothèque, 1 médiathèque de quartier et 1 bibliobus animés par 38 agents ( 21,3 ETP ) + bibliothèque du CRD

### En total :

- 28 bibliothèques
- 280 bénévoles
- 70 Agents

Afin de contractualiser son accompagnement, une convention déterminant les engagements mutuels entre Laval agglomération et les municipalités dotées d'une bibliothèque a été adoptée en 2019.

**Au final**, enjeux de définition d'une politique de Lecture publique avec des objectifs en lien avec la feuille de route du territoire (par exemple, en lien avec la Petite Enfance, la formation et la recherche à l'emploi, l'accessibilité et le handicap,

l'éducation aux médias, l'inclusion numérique...). La mise en place d'un prochain Contrat Territoire Lecture permettra de relancer la dynamique au travers d'actions concrètes portant sur des axes en lien avec la feuille de route

et le PCT (Inclusion et accessibilité, Numérique et Éducation aux médias, Développement Durable). Le CTL permettra également, avec la déclinaison des axes sur un volet interne, de repenser la structuration du réseau.

# 2.4 LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, une opportunité au service des politiques de développement du territoire

## LES CARACTÉRISTIQUES

- La compétence communautaire portant sur la culture scientifique et technique s'appuie sur le Zoom, Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle déclaré d'intérêt communautaire en 2001. Seule structure de CCSTI en Mayenne, et seul des 3 CCSTI des Pays de la Loire à disposer d'un espace d'exposition. Le Zoom est relié par adhésion aux réseaux national et régional des acteurs scientifiques
- Il est constitué d'une équipe de neuf personnes, dont sept agents mis à disposition par Laval Agglomération. Le Zoom a pour missions de :
  - Rendre les sciences et les techniques divertissantes, attractives et accessibles à tous et nourrir le débat sur leur place dans la société.
  - Promouvoir les domaines d'excellence de recherche et d'innovation de notre territoire et leurs métiers.
  - Développer des actions en faveur d'une meilleure irrigation du territoire notamment auprès de zones spécifiques que
- constitue par exemple le milieu rural et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Porter une ambition d'égalité filles/garçons, femmes/hommes sur le territoire.
- Permettre la rencontre et le dialogue des partenaires scientifiques, industriels, associatifs, culturels, avec le public

**Avec 41 % de visiteurs** issus du département, et hors du territoire de l'agglomération, le Zoom jouit d'un rayonnement indiscutable à l'échelle nationale.

Trois expositions par an sont organisées, avec des accueils de différents types de publics (scolaires, extra-scolaires, grand public, publics spécifiques).

**Le Zoom est également centre de ressources sur neuf thématiques** (Terres & Univers, Sciences Appliquées, Santé, Industries & technologies, égalité femmes-hommes, Matériaux, Biodiversité & écologie, Archéologie, Sciences & société) et propose des outils de médiation (malles pédagogiques, expositions, ateliers scientifiques) aux différentes structures. Le Zoom porte également son concours à l'ingénierie de projet et de formation à la médiation scientifique.

## LE DIAGNOSTIC

### Pour le Zoom

- Structure qui a su se renouveler ces dernières années avec une nouvelle identité et une programmation actuelle
- Une programmation Science et Société qui répond aux enjeux locaux (racisme, égalité, réchauffement climatique, etc)
- Un musée à expérimenter à tous les âges, mais surtout en famille et qui complète l'offre, au vu du peu de structures muséales sur Laval Agglomération
- Une muséographie basée sur le faire faire et l'expérience : visiteurs acteurs
- De nombreux partenariats avec les services lavallois et communautaires (Département culture pour tous, service prévention des déchets, Laval Emploi, Centre Initiation Nature, etc.) et notamment des établissements scolaires, très demandeurs de culture technique, scientifique et industrielle.

### Pour Laval Agglomération

- Absence de projet de culture scientifique communautaire malgré des actions portées directement par des services communautaires
- Le Zoom est un réel atout pour le territoire : opérateur dynamique et reconnu au niveau régional et partenaire-clef au service d'approches transversales des politiques publiques (environnement, mobilité, égalité et lutte contre les discriminations, accessibilité...)

## LES ENJEUX

### Pour le Zoom

- Continuer de pouvoir accueillir des expositions nationales d'envergure
- Renforcer l'équipe de médiation pour répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses, notamment auprès des publics éloigné (recherche de recettes supplémentaires auprès des partenaires institutionnels ou privés)
- Mieux faire connaître son centre de ressources aux partenaires

### Pour Laval Agglomération

- Faire émerger une feuille de route communautaire sur la culture scientifique en coordonnant les différents acteurs du territoire (Centre Initiation Nature, Zoom, services internes ville et agglomération...)
- Aider à la visibilité de son principal opérateur dans ce domaine

# 2.5 L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, vers un label communautaire 100% EAC

## LES CARACTÉRISTIQUES

### Éducation à l'art et éducation par l'art

- Sensibilité, créativité, esprit critique
- Pédagogie
- Citoyenneté

### Basée sur 3 piliers

- La fréquentation des œuvres
- La rencontre avec des artistes et professionnels de la culture
- Une pratique artistique, culturelle et l'acquisition de connaissances

### Sur tous les temps de vie des jeunes de 0 à 25 ans

### Les écoles maternelles et primaires constituent le 1er public touché

- 1,8 action par écolier du premier degré
- 0,9 action par collégien ; 0,2 par lycéen ; presque rien dans l'enseignement supérieur

### Éventail large des champs artistiques et culturels

- Musique, arts plastiques, théâtre, danse et arts de la scène
- Lecture publique, information et éducation aux médias
- Patrimoine, architecture et urbanisme
- Culture scientifique et technique
- Image et cinéma

### La proximité de l'offre : un facteur important

- 17 actions par école à Laval, 6 actions par école hors Laval
- Les acteurs de proximité sont bien identifiés et particulièrement sollicités (notamment CRD et scènes locales)

### La ville de Laval, territoire pilote pour l'EAC, avec une reconnaissance et un soutien institutionnel de l'État :

- Le Contrat Local d'Enseignement Artistique et culturel (CLEAC)
  - Signé entre la DRAC, l'Éducation Nationale, la ville de Laval et Laval Agglomération
  - Pour 3 ans : années scolaires 2020 à 2023
  - Suite à 12 ans de contractualisation entre l'État et la Ville de Laval
- Label 100% EAC, créé en 2022 par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale
  - La Ville de Laval est la plus importante des 6 collectivités labellisées dans les Pays de la Loire.

## LE DIAGNOSTIC

L'EAC ne relève pas d'une compétence spécifique. C'est une mission transversale intégrée au fonctionnement de l'ensemble des acteurs :

### Des services communautaires à rayonnement d'agglomération :

- CRD (17 enseignants intervenant dans toutes les écoles de l'agglomération, et portage de nombreux dispositifs pérennes de type Classe à Horaires Aménagés Musique, Danse ou Théâtre, ou Classe Orchestre)
- Théâtres, réseau LA Bib

### Des services communaux :

- Saisons culturelles des communes
- Service patrimoine
- Musées pour Laval

### Des associations dont le rayonnement dépasse l'agglomération :

- Atmosphères 53 (16 % des actions, opérateur prépondérant pour le cinéma)
- Lecture en tête, AMLET, Jeunesses musicales de France ...
- Poc Pok, Zoom

### Implication forte de la communauté éducative :

- Mise en place en 2022 de la plateforme ADAGE pour le développement et la généralisation de l'EAC
- L'Éducation Nationale est aussi à l'initiative de projets d'envergure

### Mayenne Culture est également investi dans le pilotage et la proposition d'actions

## LES ENJEUX

### Un enjeu d'inscription dans les dispositifs :

- DRAC (ministère de la culture) et Département souhaitent contractualiser avec les EPCI
- Intérêt de la DSDEN et DDEC pour s'associer à des dispositifs de territoire

### Un enjeu d'accessibilité :

- L'équilibre de l'offre culturelle sur le territoire
- La prise en charge des transports pour une harmonisation des pratiques
- Les conditions d'accès (dont financières) à l'offre des structures communales ou communautaires

### Un enjeu de coordination :

- Identification de moyens humains dédiés à la coordination de l'EAC à l'échelle de l'agglomération
- Instances de pilotage qui regrouperaient l'ensemble des acteurs de l'EAC
- Outils d'évaluation et de valorisation
- Perspective du label 100% EAC à l'échelle de l'agglomération en 2027



© Chloé

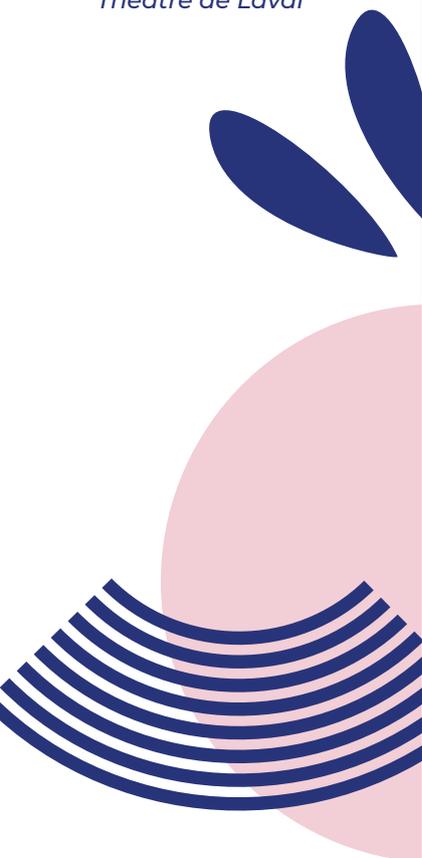
► **LE FANTÔME DE LA FONDERIE** : spectacle à la friche industrielle de Port-Brillet, dans le cadre du festival « Pupazzi »



► **PRIX BULL' GOMME 53** : atelier à la bibliothèque d'Entrammes avec Fabien Ockto, auteur de bande dessinée



**MO ET LE  
RUBAN ROUGE :**  
*déambulation  
d'une marionnette  
géante, proposée le  
Théâtre de Laval*



◀ **Spectacle  
« HAPPY  
MANIF »** dans  
*le cadre Les  
Echappées  
belles du  
Théâtre des 3  
Chênes sur la  
commune de  
Saint-Ouën-des-  
Toits*



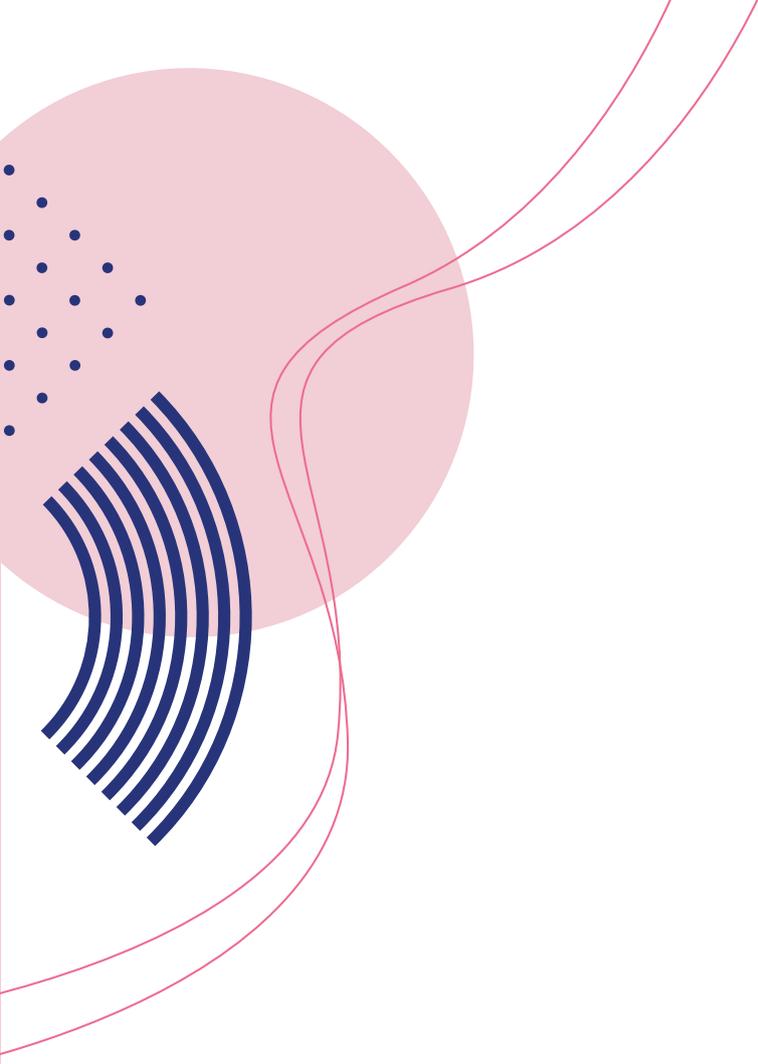


# Un projet culturel AU SERVICE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU TERRITOIRE

*Le Projet culturel de Territoire de l'agglomération vise à harmoniser la politique culturelle communautaire après la fusion des deux intercommunalités. Avec l'ambition de garantir l'égalité d'accès à la culture pour toutes et tous, en s'appuyant sur la notion des droits culturels, ce projet positionne la culture en véritable outil de développement territorial, par le déploiement de politiques culturelles structurantes visant à offrir un niveau de service équivalent sur l'ensemble du territoire.*

## LA CULTURE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION A POUR AMBITION D'ÊTRE

- Un levier d'émancipation
- Un relais des politiques de développement du territoire
- Un outil de rayonnement et de promotion du territoire



### ***La culture comme levier d'émancipation***

visé à favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants de Laval Agglomération, en particulier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle et les étudiants, afin qu'ils deviennent ambassadeurs avertis du territoire où qu'ils s'y installent. Il s'agit de permettre à chacun de s'exprimer et de se réaliser grâce à la culture, qu'elle soit artistique, patrimoniale, scientifique ou numérique. Une attention doit être portée à l'équité d'accès en favorisant la mobilité de tous.

### ***La culture comme relais des politiques de développement du territoire***

visé à intégrer la culture dans les politiques publiques de Laval Agglomération, en particulier dans les domaines de la cohésion sociale, de l'éducation, de la formation dans une démarche inclusive et de la transformation de l'espace public. Cela intègre l'accompagnement à la lutte contre la fracture numérique au travers d'actions culturelles et artistiques dédiées. De plus, le projet

culturel encourage les actions à faible impact environnemental.

### ***La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire***

visé à renforcer l'image et la notoriété de Laval Agglomération sur les plans régional, national et international, en mettant en avant les réalisations et les projets culturels du territoire dont le Quarante, le futur Cnarep, le Cnma et le 6par4. Il s'agit notamment de garantir l'équilibre de l'offre culturelle sur le territoire, de dessiner un modèle communautaire de proximité et d'affirmer l'identité de la fabrique des arts populaires contemporains.

En somme, le projet culturel de territoire de Laval Agglomération ambitionne de faire de la culture un vecteur de développement humain, économique, écologique et territorial, en mobilisant les acteurs locaux et en favorisant les collaborations entre les différents domaines d'activité.

# 3.1

## La culture comme LEVIER D'ÉMANCIPATION

### DEVELOPPER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Communes et agglomération assurent leurs propres actions d'EAC. Dans une logique d'efficacité et d'équité, il est envisagé de mettre en place une coordination des actions au niveau de l'agglomération, en s'appuyant sur la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle, du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle, et

en se basant sur les critères répondant aux objectifs du label 100% EAC.

La mise en place d'une coordination EAC à l'échelle de l'agglomération a pour objectif de permettre à chaque jeune résidant sur le territoire de l'agglomération de pouvoir s'inscrire, sur les temps scolaires et hors scolaires, de la petite enfance aux études supérieures, dans un parcours cohérent d'ouverture au monde

artistique et culturel.

A l'échelle de l'agglomération, la structuration du projet d'EAC se basera sur les conventions et projets éducatifs locaux existants, en lien avec les partenaires.

**OBJECTIF :**  
Mettre en place une coordination EAC à l'échelle communautaire en se basant sur les critères du label 100% EAC

### FAVORISER LE RAPPROCHEMENT AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR DÉVELOPPER L'ACCÈS CULTUREL AUX ÉTUDIANTS

Bien que dépourvue d'université, l'agglomération héberge néanmoins plusieurs écoles et instituts de formation supérieure, et 5000 étudiants sont accueillis chaque année sur le territoire. En s'appuyant sur les actions déjà développées en direction des publics étudiants, notamment au travers du CRD qui a mis en place des tutorats de projet et des accompagnements à la pratique amateur, la politique culturelle de l'agglomération s'attachera

à valoriser les liens avec l'enseignement supérieur.

Il s'agira également de poursuivre auprès du public étudiant la sensibilisation aux actions de culture scientifique, et de valoriser les travaux étudiants, dans une logique d'échange et de valorisation des compétences.

Afin de fournir aux étudiants toutes les conditions de réussite, l'agglomération, sur ses compétences, veillera à proposer un cadre propice à la réussite des études, avec, par exemple, le développement de liens étroits entre le Service Commun de Documentation et les bibliothèques du réseau LA Bib.

**OBJECTIF :**  
Développer les liens avec l'enseignement supérieur et la recherche en développant, en partenariat avec les instituts et écoles de formation supérieure, des actions en direction des publics étudiants, et en proposant des espaces d'expression et de valorisation des travaux d'étudiants auprès du grand public. Mettre en place des classes préparatoires de pratique artistique

## **GARANTIR L'ÉQUITÉ D'ACCÈS EN FAVORISANT LA MOBILITÉ DES PUBLICS**

L'accès aux lieux culturels, la rencontre avec les œuvres notamment, est un des piliers de l'EAC. Héritage de la politique culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Loiron, une offre de transport spécifique permet aux élèves des 14 communes de l'ex Pays de Loiron de bénéficier de la prise en charge des transports pour assister aux spectacles programmés sur temps scolaire par le Théâtre des 3 Chênes dans le cadre de son «Parcours culturel à l'école». Cette prise en charge s'étend à l'accès au dispositif ciné-enfants (porté par Atmosphères 53) par le transport des élèves vers le cinéma Le Trianon du Bourgneuf la Forêt. Afin de garantir une égalité d'accès

des élèves aux lieux culturels, (majoritairement concentrés à Laval et sa proche couronne, ainsi que sur le territoire de l'ex Pays de Loiron) les modalités de déplacement pour les activités culturelles des scolaires doivent être harmonisées. Au-delà de l'offre des transports, l'accès à l'offre de spectacles en direction des scolaires de l'ensemble du territoire communautaire sera étudié.

### **OBJECTIF :**

**Permettre à l'ensemble des élèves de l'agglomération d'accéder à l'offre culturelle du territoire**

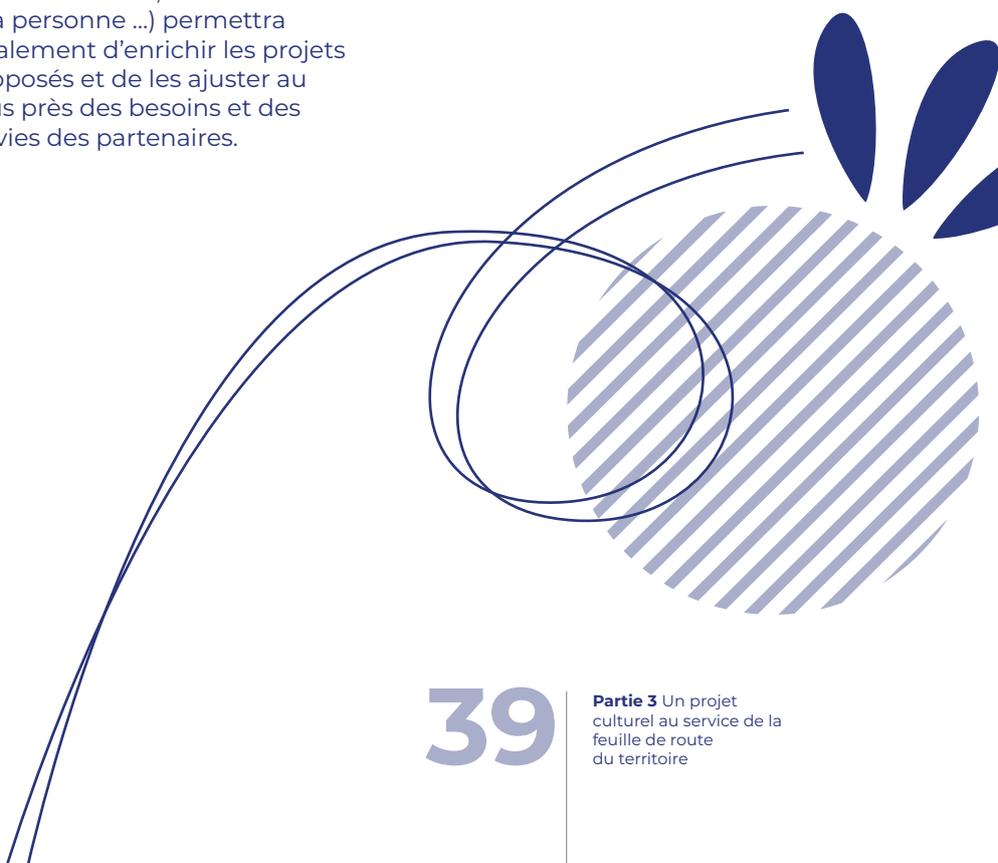
## **DÉCLOISONNER LES CHAMPS SECTORIELS EN FAVORISANT LES PROJETS CROISÉS (EX : OLYMPIADES CULTURELLES AVEC LES SPORTS ; VALORISER LES LIEUX PATRIMONIAUX PAR LA CULTURE)**

Afin d'aller chercher des publics qui ne se rendent pas dans les lieux culturels, les actions croisées en lien avec les autres secteurs et présentes dans l'espace public (sites sportifs, centres sociaux,

etc) permettent d'en étendre la portée. Le renforcement des liens partenariaux avec les structures communales et communautaires (sport, services sociaux, services d'aide à la personne ...) permettra également d'enrichir les projets proposés et de les ajuster au plus près des besoins et des envies des partenaires.

### **OBJECTIF :**

**Atteindre les publics non habitués aux lieux culturels par des actions croisées avec d'autres secteurs**



# 3.2

## La culture comme RELAIS DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

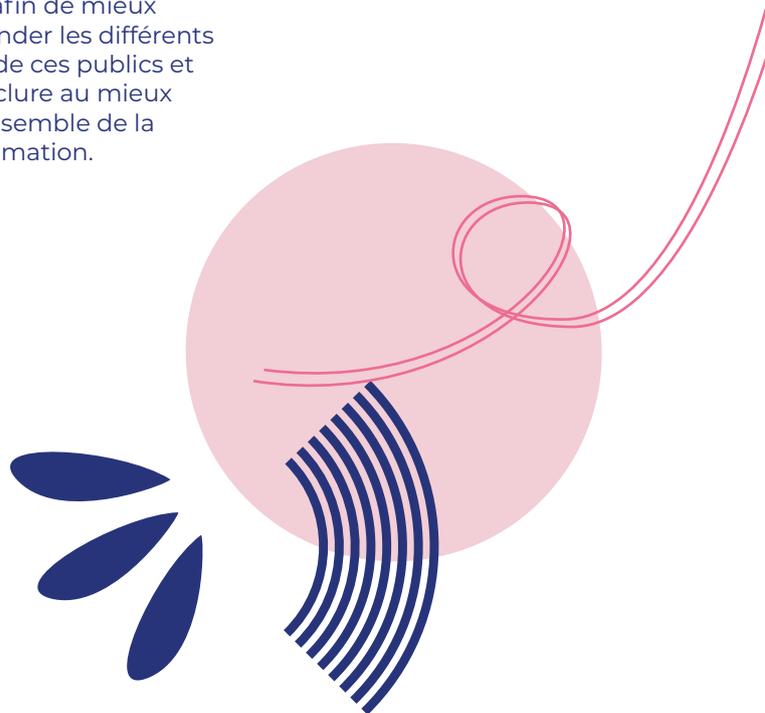
### LA CULTURE COMME FACTEUR D'INCLUSION ET DE COHÉSION SOCIALES

Au travers de ses actions et de sa mise en œuvre, la politique culturelle de l'agglomération traduit les orientations stratégiques du territoire. Par la promotion de l'égalité Femme-Homme, elle veillera à l'équilibre dans la programmation proposée et participera aux actions de sensibilisation, en lien avec la mission Egalité Femme-Homme et lutte contre les discriminations, notamment dans le suivi des indicateurs. Le Zoom, par exemple, inscrit dans ses missions l'ambition de porter une égalité femme-homme et fille-garçon dans le domaine des sciences.

Laval Agglomération souhaite favoriser au maximum les actions qui viseront également l'ensemble des publics éloignés et empêchés, en particulier les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est en conduisant une étude qui permettra de les connaître et comprendre leurs besoins, que des actions coordonnées et co-construites avec les partenaires sociaux pourront être déployées.

La politique culturelle de l'agglomération développera également son offre à destination des publics en situation de handicap, au travers d'actions comme l'utilisation de la langue des signes pour les spectacles, des offres documentaires identifiées à travers une démarche de fonds Facile à Lire dans les bibliothèques du réseau LA Bib, le développement de la pratique artistique pour les personnes en situation de handicap ou encore la formation des professionnels et des acteurs afin de mieux appréhender les différents besoins de ces publics et de les inclure au mieux dans l'ensemble de la programmation.

**OBJECTIF :**  
Sensibiliser les publics aux inégalités sociales au travers des actions proposées, assurer un équilibre dans la programmation, rendre la majorité des actions accessibles au plus grand nombre ; croiser les compétences en alliant transversalité et expériences pour une meilleure efficacité des actions.



## **FAVORISER LA MÉDIATION ET LA PRATIQUE NUMÉRIQUE**

Au travers d'actions dédiées, la politique culturelle de l'agglomération veillera à sensibiliser les publics aux cultures et arts numériques, en s'appuyant sur l'existant, comme le festival Recto Verso, porté par Laval Virtual, ou encore le développement des jeux vidéo ou de la lecture sur liseuse par le réseau LA Bib, mais également la pratique avec la formation aux arts numériques par

le CRD. Le projet culturel portera également sur la compréhension des enjeux du numérique, avec une attention particulière aux publics éloignés de la culture et du numérique, en se faisant soutien et relais de la lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique. Le numérique sera également vu au travers de ses possibilités, comme le rapprochement des œuvres et des publics, au travers du dispositif de la Micro-Folie.

### **OBJECTIF :**

Accompagner la lutte contre la fracture numérique au travers d'actions dédiées, en permettant la compréhension des enjeux du numérique par le grand public, et en utilisant les possibilités offertes par la technologie numérique pour rapprocher les œuvres et le public. Accompagner le développement de la pratique artistique via des outils numériques.

## **ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE**

Le projet culturel de l'agglomération encourage les actions à faible impact environnemental, en lien avec les orientations du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Par la mutualisation des tournées, en intégrant des clauses spécifiques ayant trait à la sobriété énergétique et au bilan carbone, ou encore en proposant des offres en lien avec les mobilités douces (transports collectifs adaptés aux horaires des spectacles, offre de covoiturage, itinéraires alternatifs...), les propositions culturelles veilleront à leur impact environnemental. Des

actions spécifiques se feront relais de la sensibilisation au développement durable, notamment dans le cadre de la culture scientifique (Zoom, actions dans les bibliothèques du réseau LA Bib).

### **OBJECTIF :**

Accompagner la transition environnementale en veillant au coût carbone des actions, en proposant des actions sensibilisant au développement durable et en travaillant une offre de transports collectifs et diversifiées en lien avec les propositions culturelles.

# 3.3

## La culture comme OUTIL DE RAYONNEMENT ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE

### INSPIRER ET IMPULSER LA DYNAMIQUE CULTURELLE À TRAVERS LE PROJET DU QUARANTE

Au travers du projet du Quarante, équipement nouveau et novateur dans le paysage de l'agglomération, la politique culturelle de l'agglomération sera mise en œuvre dans ce laboratoire culturel, en permettant à différents acteurs d'imaginer les propositions culturelles de demain. Par son rayonnement et en portant

des actions sur l'ensemble du territoire (Micro-Folie et FabLab mobiles, appui sur le réseau des bibliothèques et des pôles du CRD), Le Quarante portera la mise en œuvre concrète de l'équilibre culturel du territoire.

Distingué par la presse nationale lors de son inauguration par le président de la République le 10 octobre 2022, Le Quarante est une figure de proue du Projet Culturel de Territoire.

**OBJECTIF :**  
Profiter de la visibilité du Quarante pour imaginer et co-construire les partenariats et les actions de demain, en se déployant sur l'ensemble du territoire.

### LE CNAREP, UN ESPACE RESSOURCE À RAYONNEMENT NATIONAL POUR LE TERRITOIRE

Les arts de la rue sont aujourd'hui un secteur dynamique à la croisée d'enjeux artistiques, politiques et sociétaux. Ils établissent des relations étroites avec les habitants et s'engagent sur les territoires prioritaires de politique de la ville ou investissent les espaces non dédiés à la culture.

Le futur CNAREP de Laval Agglo accompagnera les projets

artistiques et culturels pour l'espace public en prenant appui sur le triptyque suivant : accompagner la création (une dizaine de résidence/an), diffuser sur l'ensemble du territoire (territoires ruraux notamment), tisser des liens avec la population (projets participatifs...).

**OBJECTIF :**  
Faire de Laval Agglomération « le territoire des arts populaires » et proposer des œuvres artistiques singulières et diversifiées.

## DESSINER UN MODÈLE COMMUNAUTAIRE DE PROXIMITÉ

La compétence culture doit être actualisée afin de mettre en cohérence les statuts de l'agglomération avec la politique culturelle existante et à venir (Saison culturelle pour le Théâtre des 3 chênes et les Estivales, soutien à la création via le CNAREP, politique d'aide aux associations à travers l'évolution du Fonds de Soutien à l'Animation Culturelle et Touristique qui deviendrait le Fonds de

Soutien aux Cultures pour Tous (FACT), coordination des actions d'Education Artistique et Culturelle (EAC). Afin de garder une proximité avec les élus et acteurs locaux, le modèle des COPROX (Comités de proximité, créés autour des pôles du CRD lors du transfert de compétence) sera étendu à l'ensemble des champs culturels communautaires, élargissant ainsi cet espace de libre échange entre acteurs locaux, élus communaux et professionnels de la culture.

**OBJECTIF :**  
Garantir la prise en compte des enjeux des communes de l'agglomération dans la mise en œuvre du PCT.

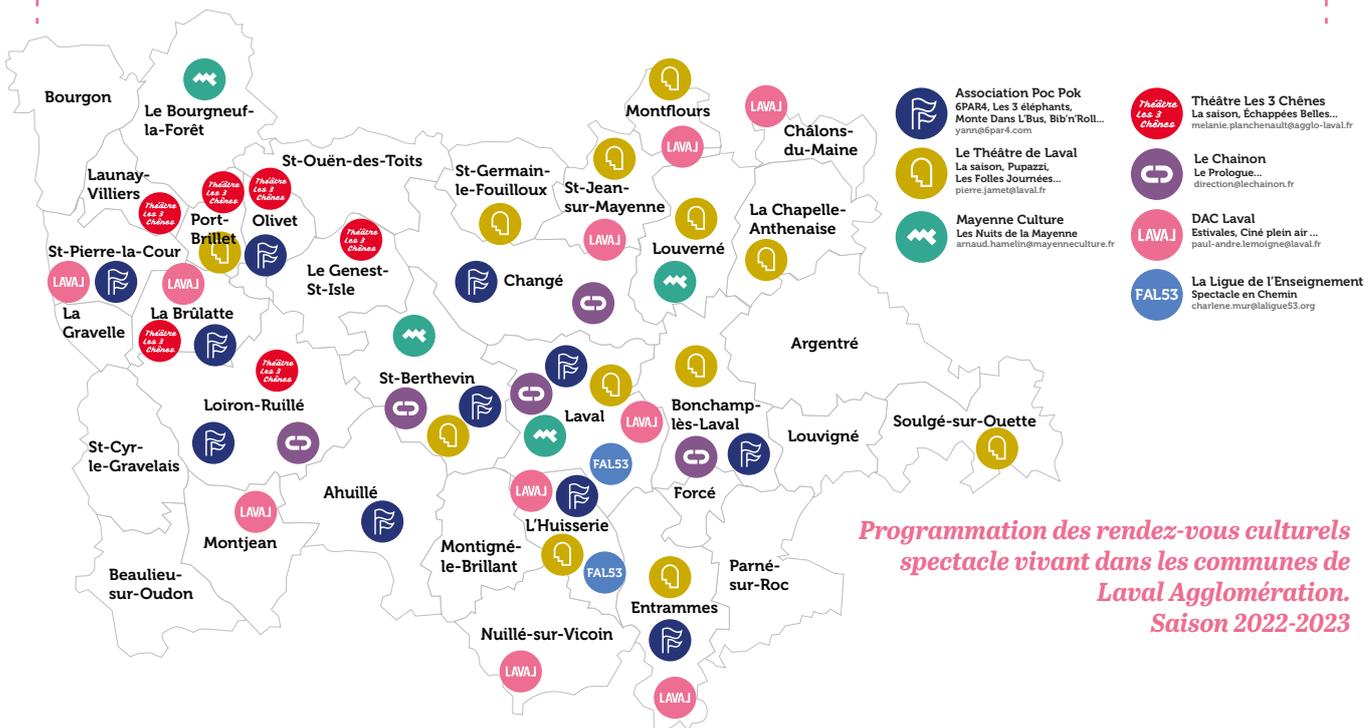
## AFFIRMER L'IDENTITÉ DE LA FABRIQUE DES ARTS POPULAIRES DE DEMAIN

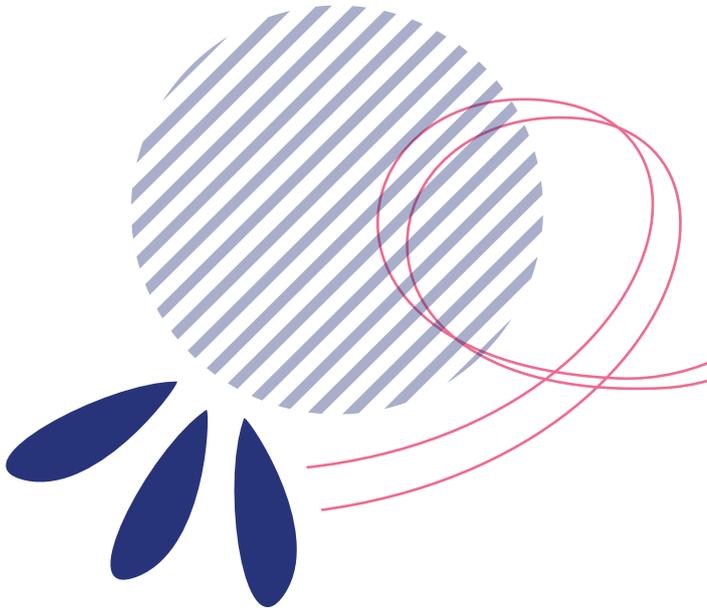
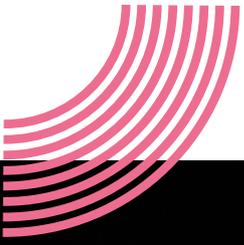
Le territoire de l'agglomération a la particularité de concentrer plusieurs labels nationaux d'arts dits populaires : la SMAC du 6PAR4 ; le label des Arts de la Marionnette du Théâtre de Laval ; le Centre National des

Arts de la Rue et de l'Espace public, en préfiguration, qui accompagne les créations d'artistes, ou encore le Street Art. Le projet culturel entend souligner cette spécificité du territoire en affirmant cette vocation d'être le laboratoire des arts populaires de demain.

**OBJECTIF :**  
Affirmer l'identité culturelle du territoire comme creuset des arts populaires de demain.

La cartographie : un outil au service de l'évaluation du projet culturel de territoire.







▼  
**MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE  
ET ARTS VISUELS** : quatre  
pratiques artistiques proposées  
par le Conservatoire sur  
l'ensemble du territoire

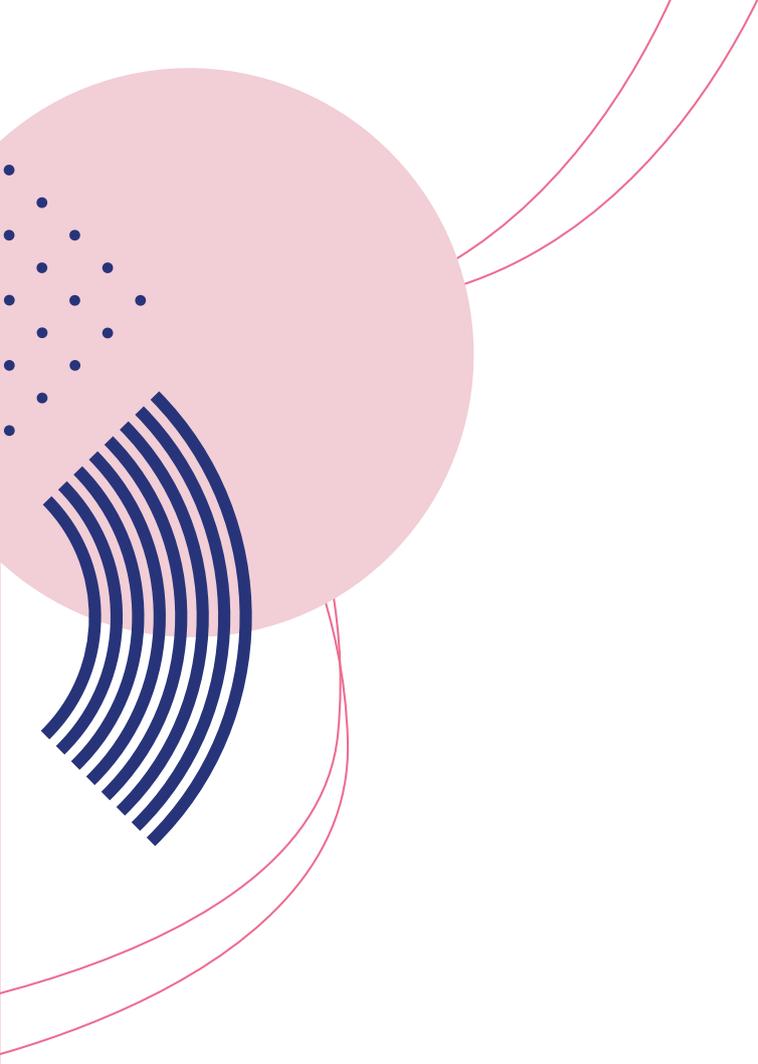




# 4 Programme D' ACTIONS

*Mise en œuvre progressive et méthodique du programme d'actions*

- Typologie des actions prioritaires avec un calendrier à affiner.
- Méthodologie de définition et mise en œuvre des politiques culturelles pour les champs à investir.



**Le programme d'actions** pour la mise en œuvre du projet culturel de territoire vise à définir les étapes à suivre pour concrétiser les objectifs du projet culturel de Laval Agglomération. Ce programme d'actions comporte plusieurs axes qui seront développés et mis en œuvre de manière méthodique et selon un calendrier à affiner. Une actualisation des statuts de Laval Agglo est engagée pour intégrer les dispositions nécessaires à la mise en place du projet culturel. Il s'agira notamment de prévoir les moyens financiers et humains nécessaires à sa mise en œuvre. Ensuite, des outils de collaboration avec les partenaires seront structurés pour faciliter la coordination et le co-financement des actions. Cela permettra de renforcer les liens entre les différents acteurs institutionnels et associatifs du territoire et d'envisager la mise en place d'actions culturelles communes.

La poursuite de la connaissance des publics est un enjeu crucial pour le succès du projet culturel. Des études seront réalisées pour mieux comprendre les besoins et les attentes des habitants de Laval Agglo en matière d'accès à la culture et notamment de mobilité.

La coordination des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de diffusion culturelle sera également une priorité pour assurer une programmation diversifiée, de qualité avec un maillage adapté. Cette coordination sera réalisée à l'aide d'une démarche méthodologique intégrant des critères et des instances d'évaluation pertinents.

Enfin, la mise en place d'une évaluation régulière, notamment au sein de la commission culture, permettra de mesurer l'efficacité du programme d'actions et d'ajuster si nécessaire les opérations à mettre en place pour atteindre les grands objectifs du projet culturel de territoire.

# Sommaire des actions

## Action 01

ACCROÎTRE L'INTERCONNAISSANCE  
ET LA VALORISATION DES PROJETS  
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE  
ET CULTURELLE (EAC) SUR LE  
TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION 49

## Action 02

FAIRE ÉMERGER UNE DIFFUSION  
CONCERTÉE DES OFFRES  
CULTURELLES EN DIRECTION  
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE  
L'AGGLOMÉRATION 50

## Action 03

FACILITER ET ACCROÎTRE L'ACCÈS DES  
SCOLAIRES À L'OFFRE CULTURELLE 51

## Action 04

DÉPLOYER LES DISPOSITIFS  
ITINÉRANTS, BIBLIOBUS ET MICRO-  
FOLIE, POUR UNE NOUVELLE OFFRE,  
EN PRIORITÉ AUX COMMUNES NE  
DISPOSANT PAS D'ÉQUIPEMENT  
CULTUREL 52

## Action 05

FAVORISER LA DÉCOUVERTE PAR  
LES SCOLAIRES DES ÉQUIPEMENTS  
CULTURELS COMMUNAUTAIRES 53

## Action 06

FAVORISER L'ACCÈS À L'OFFRE  
CULTURELLE DES PUBLICS ÉLOIGNÉS  
DE LA CULTURE 54

## Action 07

LES ÉTUDIANTS : ALLER VERS  
ET IMPLIQUER 55

## Action 08

CONSOLIDER LA POLITIQUE DE  
LECTURE PUBLIQUE ET LES  
ACTIONS DU RÉSEAU LA BIB PAR  
UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE  
AVEC LA DRAC ET LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DE LA MAYENNE 56

## Action 09

FAVORISER UNE MOBILITÉ  
DÉCARBONÉE DES PUBLICS 57

## Action 10

VERS UNE RESTAURATION  
RESPONSABLE, LOCALE ET BIO 58

## Action 11

FAIRE DU QUARANTE UN OUTIL  
D'ANIMATION DU TERRITOIRE AU  
SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE  
LAVAL AGGLOMÉRATION 59

## Action 12

CONSTRUIRE LE CENTRE NATIONAL  
DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC  
(CNAREP), ESPACE RESSOURCE À  
RAYONNEMENT NATIONAL  
POUR LE TERRITOIRE 60

## Action 13

DÉVELOPPER LE SOUTIEN À LA  
DYNAMIQUE ÉVÉNEMENTIELLE  
LOCALE 61

## Action 14

MIEUX CONNAÎTRE LA  
DYNAMIQUE DES ARTS VISUELS  
SUR L'AGGLOMÉRATION 62

## Action 15

FAVORISER LA CIRCULATION DES  
EXPOSITIONS ET DES ŒUVRES  
SUR LE TERRITOIRE 63

## Action 16

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE  
EN ŒUVRE DU PCT 64

# 1

## ACCROÎTRE L'INTERCONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION



**AXE 1 :** La culture comme levier d'émancipation  
**CHANTIER 1 :** « L'offre culturelle envers les scolaires (EAC) »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	Constat que les actions d'EAC dans les établissements scolaires ne sont que partiellement identifiées par les élus, limitant au niveau local la capacité à créer des projets communs et au niveau agglomération celle de comprendre les dynamiques de l'offre d'EAC.
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<b>Pour le pilotage d'agglomération :</b> la commission culture et les partenaires institutionnels. <b>Pour proximité :</b> mairies, établissements scolaires, acteurs locaux.
<b>CONTENU</b>	<b>Réaliser et diffuser une synthèse annuelle sur l'état des lieux de l'EAC dans l'agglomération :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>pour information et valorisation des actions menées (en COPROX) ;</li><li>pour pilotage et gouvernance : prise en compte des bilans pour orientations, arbitrages sur priorités, mise en perspective (en commission culture).</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Évolution des statuts de Laval Agglomération.</li><li>Moyens humains dédiés pour la coordination EAC.</li><li>Budgets dédiés pour études, outils et actions.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Temps de travail pour collecte et exploitation des données.</li><li>Élargissement au périmètre de l'agglomération d'outils et ressources existants de la ville de Laval : tableaux statistiques pour collecte et organisation des données ; système d'information géographique pour cartographie de l'EAC.</li><li>Création d'un groupe de travail EAC issu de la commission culture et désignation d'un élu référent par commune pour faciliter la fiabilisation des données collectées et leur restitution.</li><li>Méthodes, outils et calendrier à valider en COTECH.</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	À déterminer à la rentrée 2024-2025 en réunion de COPROX.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Complétude des données sur EAC en milieu scolaire (contexte de généralisation de la plateforme Adage, outil développé par l'Éducation nationale).</li><li>Complétude des données sur EAC pour les autres publics : petite enfance, milieu spécialisé, tout public.</li><li>Utilisation des données, bilans et analyse dans la gouvernance des dispositifs.</li><li>Valorisation des dispositifs, des actions et des acteurs.</li></ul>

# 2

## FAIRE ÉMERGER UNE DIFFUSION CONCERTÉE DES OFFRES CULTURELLES EN DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'AGGLOMÉRATION



- AXE 1 :** La culture comme levier d'émancipation  
**CHANTIER 1 :** « L'offre culturelle envers les scolaires (EAC) »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<p>Constat que les offres d'EAC sont adressées selon des modalités, des calendriers et des destinataires différents par chaque opérateur aux établissements du territoire. La fiche action a donc pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>favoriser l'accès des scolaires à l'offre culturelle ;</li><li>renforcer l'équité d'accès des scolaires à l'offre culturelle.</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Écoles primaires et autres établissements scolaires du territoire.</li><li>Structures petite enfance et périscolaires du territoire.</li></ul>
<b>CONTENU</b>	<p><b>Rassembler dans un document unique à destination des structures du territoire les informations sur les actions proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>offres des services et partenaires pour le milieu scolaire, périscolaire ou petite enfance ;</li><li>dispositifs pérennes en milieu scolaire : classes orchestre, classes CHAM, CHAT, etc.</li><li>offres d'actions et de parcours dans le cadre des saisons et festivals.</li></ul> <p>La forme et le contenu de ce document pourront être enrichis et adaptés progressivement en fonction des attentes des utilisateurs.</p>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Évolution des statuts de Laval Agglomération.</li><li>Moyens humains dédiés pour coordination EAC.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Travail partenarial avec les structures pourvoyeuses d'offres pour comprendre les convergences possibles en termes de modalités de propositions aux établissements scolaires.</li><li>Faisabilité du développement d'un outil en ligne sur le modèle des catalogues utilisés pour l'offre aux structures lavalloises.</li><li>Analyse de faisabilité et d'opportunité du souhait de l'Éducation nationale de généralisation de la plateforme Adage.</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<p><b>Réflexion sur le niveau de précisions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Commencer avec informations et contacts.</li><li>Enrichir progressivement avec offres détaillées :<ul style="list-style-type: none"><li>avril-mai pour saison suivante ;</li><li>printemps 2025 pour saison 2025-2026 pour la sortie du premier document.</li></ul></li></ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Opérateurs intégrés à la démarche.</li><li>Recours à l'outil par les enseignants, chefs d'établissement et responsables de structures.</li><li>Réception et utilisation par les destinataires.</li></ul>

# 3

## FACILITER ET ACCROITRE L'ACCÈS DES SCOLAIRES À L'OFFRE CULTURELLE



### AXE 1 : La culture comme levier d'émancipation CHANTIER 1 : « L'offre culturelle envers les scolaires (EAC) »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Renforcer l'équité d'accès des scolaires à l'offre culturelle.</li><li>Favoriser la mobilité des scolaires afin d'accéder à l'offre culturelle.</li><li>Accroître les logiques de parcours dans l'offre culturelle.</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	Écoles primaires du territoire (l'école maternelle, de la petite à la grande section, et l'école élémentaire, du CP au CM2).
<b>CONTENU</b>	<p>Mixer « aller vers » et « faire venir » :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>expérimenter des dispositifs réduisant les inégalités d'accès des scolaires à l'offre culturelle par le développement des offres de proximité ;</li><li>favoriser la <b>mobilité des scolaires</b> : budgéter et réaliser une étude sur l'offre et le financement de transports pour l'accès des scolaires à l'EAC.</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Évolution des statuts.</li><li>Moyens humains dédiés pour coordination EAC.</li><li>Budgets dédiés pour études, outils et actions ;<ul style="list-style-type: none"><li>développement des offres de proximité et de l'accès aux lieux culturels : moyens déjà dédiés pour l'organisation et la mise en œuvre des actions ;</li><li>moyens à budgéter pour étude sur « état des lieux, modalités et perspectives », pour choix scénario d'interventions afin d'harmoniser le système de prise en charge des transports scolaires pour accès au spectacle vivant et au dispositif Ciné-enfants.</li></ul></li><li>Moyens affectés actuellement pour les transports par saison : 15 000 € pour le pôle Loiron (vint-et-une écoles, quatre-vingt classes).</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Poursuite des logiques déjà à l'œuvre dans l'élaboration des offres culturelles, en prenant en compte la connaissance des disparités observées sur le territoire.</li><li>Moyens à budgéter pour étude sur « état des lieux, modalités et perspectives » pour choix scénario.</li><li>Affectation des moyens et élaboration d'un cahier des charges pour l'étude, à axer sur les solutions plus que sur le diagnostic.</li><li>La réflexion associera les communes volontaires qui portent des saisons culturelles ainsi que les autres opérateurs de spectacle vivant en diffusion « nomade » de l'agglomération (6PAR4, FAL / spectacles en chemin...).</li><li>Travail avec la direction des services à la mobilité de l'agglomération.</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	Étude en 2024-2025, pour objectif de mise en œuvre avant fin du PCT en 2026-2027.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Réduction des écarts observés concernant les pratiques d'EAC selon les communes et territoires.</li><li>Adoption d'une stratégie d'agglomération sur l'accès par les scolaires aux activités culturelles.</li></ul>

# 4

## DÉPLOYER LES DISPOSITIFS ITINÉRANTS, BIBLIOBUS ET MICRO-FOLIE, POUR UNE NOUVELLE OFFRE, EN PRIORITÉ AUX COMMUNES NE DISPOSANT PAS D'ÉQUIPEMENT CULTUREL



**AXE 1 :** La culture comme levier d'émancipation

**CHANTIER 2 :** « Garantir l'équité d'accès en favorisant la mobilité des publics et des dispositifs »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<p>Les équipements culturels sont inégalement répartis sur le territoire, dès lors, objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>favoriser l'accès à l'offre culturelle ;</li><li>renforcer l'équité d'accès à l'offre culturelle ;</li><li>poursuivre le maillage de l'offre culturelle par l'itinérance.</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<p>Habitants des communes, publics éloignés de la culture.</p>
<b>CONTENU</b>	<p><b>9 communes</b> de l'agglomération ne disposent pas de bibliothèque, premier équipement culturel de proximité. Afin de pouvoir offrir une équité d'accès à la culture, il est proposé de travailler à un dispositif reprenant l'idée d'un bibliobus, pouvant être joint à la Micro-Folie itinérante. Ce dispositif pourrait circuler sur des temps déterminés, en accompagnant par exemple les avants-spectacles des Estivales, ou bien sur des temps plus réguliers.</p> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Son itinérance</b> sera travaillée avec les communes et acteurs du territoire, afin de répondre le plus possible au besoin identifié, et de s'accorder aux calendriers des communes.</li><li><b>Ce dispositif</b> sera travaillé dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, dans l'une des actions de l'axe accessibilité / inclusion.</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>En termes de matériel, un véhicule adapté, avec un aménagement spécifique.</li><li>Côté RH, des scénarios de mise en œuvre seront proposés dans le cadre de l'étude.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pilotage par le Réseau LA Bib, dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.</li><li>Après rédaction des actions, groupe de travail à lancer en 2025, en lien avec le service des Musées d'arts et Le Quarante.</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<p>Étude en 2025. Mise en œuvre 2026.</p>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de sorties.</li><li>Publics comptabilisés.</li><li>Patenariats locaux.</li></ul>

# 5

## FAVORISER LA DÉCOUVERTE PAR LES SCOLAIRES DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUTAIRES



**AXE 1 :** La culture comme levier d'émancipation

**CHANTIER 2 :** « Garantir l'équité d'accès en favorisant la mobilité des publics et des dispositifs »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Favoriser l'accès à l'offre culturelle</li><li>Renforcer l'équité d'accès à l'offre culturelle</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	Scolaires des communes de l'agglomération (prioritairement deuxième et troisième couronnes).
<b>CONTENU</b>	<p><b>Enrichir les parcours des élèves par la proposition, l'organisation et la prise en charge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de visites et d'ateliers dans les services et ressources culturelles communautaires : Quarante, Théâtre de Laval, Théâtre Les 3 Chênes, Zoom, 6PAR4, CNAREP, Microfolie...</li><li>de visites dans les services et ressources culturelles partenaires du territoire : centres culturels des communes, MANAS, château et jardins publics à Laval...</li></ul> <p>Favoriser ces parcours de visite ou découverte dans les modalités des offres culturelles des structures.</p>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Évolution des statuts.</li><li>Moyens dédiés pour coordination EAC.</li><li>Budgets dédiés pour outils et actions.</li></ul> <p>Moyens à définir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>ressources humaines pour la médiation des visites ;</li><li>création et développement d'outils pour favoriser / faciliter des visites en accès libre ;</li><li>prise en charge des transports pour la venue des élèves (cf fiche mobilité).</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des visites d'équipements sont déjà proposées.</li><li>Favoriser la mutualisation des sorties notamment sur Laval (une journée / deux équipements).</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Valoriser les actions déjà en place.</li><li>Atteinte de l'objectif d'ici 2027.</li></ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Chaque élève dans sa scolarité a visité l'ensemble des équipements culturels de Laval Agglomération.</li></ul>

# 6

## FAVORISER L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE



**AXE 2 :** La culture comme relais des politiques de développement du territoire  
**CHANTIER 1 :** « La culture comme facteur d'inclusion et de cohésion sociales »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Favoriser</b> l'accès à l'offre culturelle des publics éloignés de la culture.</li><li>➤ <b>Renforcer</b> l'équité d'accès à l'offre culturelle.</li><li>➤ <b>Répondre</b> aux enjeux de cohésion sociale et de lien social par la culture.</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<p><b>Publics identifiés comme prioritaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ les publics éloignés de la culture ;</li><li>➤ les publics des quartiers prioritaires ;</li><li>➤ les publics des zones rurales ;</li><li>➤ les seniors ;</li><li>➤ autres publics éloignés, notamment les publics en situation de handicap ;</li><li>➤ les publics scolaires via les fiches-actions 1-2-3-5.</li></ul>
<b>CONTENU</b>	<p><b>Équilibrer</b> entre les catégories de publics, typologies d'établissements partenaires et territoires touchés par les interventions à maîtriser et conforter dans le cadre du PCT.</p> <p><b>Valoriser</b> et encourager les formules qui favorisent et facilitent une très large accessibilité à l'offre de spectacles et aux pratiques culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>expériences participatives</b>, propositions dans l'espace public, gratuité ;</li><li>➤ <b>mise en place de partenariats</b> avec les communes et les associations du territoire, dans le cadre notamment des programmations itinérantes ou décentralisées ;</li><li>➤ <b>attention portée à l'information</b> des acteurs locaux dans les communes et à l'intégration de publics nouveaux ou éloignés (ex : EHPAD).</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Évolution</b> des statuts.</li><li>➤ <b>Moyens humains</b> dédiés pour coordination EAC.</li><li>➤ <b>Budgets</b> nouveaux ou déjà dédiés pour l'organisation et la mise en œuvre des actions.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Dans le cadre des projets artistiques et culturels des équipements communautaires.</p> <p>Pour les scolaires : orientations déjà intégrées dans l'organisation et la mise en œuvre des actions dans le cadre de l'ancien Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle.</p>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<p>Actions déjà mises en place. Orientations à renforcer et soutenir pour les saisons à venir.</p>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Analyse quantitative et qualitative</b> des publics touchés dans les évaluations et bilans.</li><li>➤ <b>Utilisation dans l'élaboration des projets</b> et dans les statistiques d'indicateurs significatifs :<ul style="list-style-type: none"><li>• sur la typologie des publics ;</li><li>• sur la typologie des structures et établissements touchés ;</li><li>• sur la répartition géographique des actions (communes de l'agglomération ou quartiers pour la ville-centre).</li></ul></li></ul>



**AXE 1 :** La culture comme relais des politiques de développement du territoire  
**CHANTIER 2 :** « La culture comme facteur d'inclusion et de cohésion sociales »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accès à l'offre culturelle des étudiants.</li> <li>• Participer au développement d'une offre culturelle adaptée, visant à accompagner les étudiants dans leurs cursus et leur découverte du territoire.</li> </ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<p>Étudiants / Enseignement supérieur.</p>
<b>CONTENU</b>	<p><b>Les liens entre la culture et le campus existent, mais sont à consolider, à structurer et à renforcer. Parmi les actions existantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la soirée inter-BDE à l'ESTACA, animée par le 6PAR4, avec la participation des services culturels (MANAS, Zoom) ;</li> <li>• la participation des écoles d'ingénieurs au Village des Sciences, dans le cadre de la Fête de la Science, coordonnée par le Zoom.</li> </ul> <p><b>Ce projet comporte deux volets principaux :</b></p> <p><i>Proposer une offre culturelle aux étudiants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• directement sur le campus et autres lieux d'enseignement supérieur (par exemple, expositions sur les lieux de passage) ;</li> <li>• au sein des communes et des lieux de vie / de loisirs des étudiants ;</li> <li>• en diffusant une communication spécifique sur les actions / événements proposés ;</li> </ul> <p><i>Participer au développement du campus et aux lieux de l'enseignement supérieur, en accompagnant la formation et en favorisant un cadre de vie agréable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en proposant aux étudiants de participer aux actions culturelles en tant qu'acteurs, notamment dans le cadre du projet du Quarante, ou encore au sein du Théâtre de Laval ;</li> <li>• en proposant des stages et des moments d'immersion au sein des services culturels ;</li> <li>• avec les classes préparatoires du CRD.</li> </ul>
<b>MOYENS</b>	<p>Temps d'animation et d'accueil.</p>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Groupe de travail au sein du département Cultures pour tous, en lien avec le département. Développement économique et Capital humain.</p>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<p>Étude en 2025-2026 / Mise en œuvre rentrée 2026.</p>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions programmées et partagées entre les étudiants et le Campus.</li> <li>• Nombre d'étudiants reçus en stage / en immersion.</li> <li>• Nombre de projets co-portés ESR / Culture et réalisation.</li> </ul>



# CONSOLIDER LA POLITIQUE DE LECTURE PUBLIQUE ET LES ACTIONS DU RÉSEAU LA BIB PAR UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE AVEC LA DRAC ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

**AXE 2 :** La culture comme relais des politiques de développement du territoire  
**CHANTIER 2 :** « La culture comme facteur d'inclusion et de cohésion sociales »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Consolider</b> la politique de Lecture publique en renforçant le rôle de la coordination du réseau LA Bib après la fusion des 2 intercommunalités en 2019.</li><li>➤ <b>Connaitre et développer</b> les publics, avec une attention forte auprès des publics éloignés de la culture.</li><li>➤ <b>Structurer</b> les actions du réseau LA Bib autour des politiques de développement du territoire (numérique et éducation aux médias, développement durable) et des actions en direction des publics éloignés de la lecture (accessibilité et inclusion).</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	Public scolaire, habitants des communes.
<b>CONTENU</b>	<p><b>Le Contrat Territoire Lecture (CTL)</b> est un dispositif proposé par la DRAC visant à accompagner le développement de la Lecture publique au sein d'un territoire, au travers de deux à trois axes, déclinés en actions. Cet outil accompagne généralement la structuration des réseaux. Le CTL peut également être tripartite en engageant le conseil départemental.</p> <p><b>Premières structures culturelles de proximité</b>, les bibliothèques du réseau LA Bib ont un taux d'inscription de vingt-et-un pour cent de la population du territoire inscrite en bibliothèque (taux supérieur à la moyenne nationale, mais qui ne comprend pas les personnes « fréquentantes mais non inscrites »). Cependant, l'équilibre est fragile et plusieurs disparités liées à l'inéquité des moyens sur le territoire mettent à mal la proposition d'un niveau de service équivalent à la population. Suite à la fusion, la structuration du réseau est plus que nécessaire : la majorité des équipes professionnelles se trouve dans les équipements de Laval et de la petite couronne, alors que les bibliothèques périphériques sont tenues par des bénévoles. Le portage des actions culturelles et de la médiation envers les publics est donc limité.</p> <p><b>Trois groupes de travail de bibliothécaires, professionnels et bénévoles, travaillent à la rédaction du CTL, dont la signature est prévue en octobre 2024. Les axes définis sont les suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>numérique et éducation</b> aux médias ;</li><li>➤ <b>accessibilité et inclusion</b> (dont l'accès à la lecture pour les neuf communes non équipées de bibliothèques) ;</li><li>➤ <b>développement durable.</b></li></ul>
<b>MOYENS</b>	40 000 à 80 000 € / an financés à 50% par la DRAC. Temps de travail RH par la coordination du réseau et les bibliothécaires.
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	Étude des publics pré-CTL réalisée en 2023. Groupes de travail réseau LA Bib sur la rédaction des trois axes.
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	COPIL en mai et juillet 2024. Signature en octobre 2024.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Nombre d'actions.</li><li>➤ Fréquentation.</li><li>➤ État de réalisation des actions.</li></ul>

# 9

## FAVORISER UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE DES PUBLICS



**AXE 2 :** La culture comme relais des politiques de développement du territoire  
**CHANTIER 2 :** « Accompagner la transition environnementale »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<p>Le transport du public constitue la part la plus significative du bilan carbone des équipements culturels.</p> <p>Il s'agit de continuer de garantir l'accès aux œuvres et à la création pour tous tout en contribuant à la réduction des impacts écologiques.</p> <p>Cette action a pour objectif de faciliter le covoiturage, covélochage, copiétonnage et l'usage des transports en commun.</p>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<p>Tous les publics.</p>
<b>CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Promouvoir</b> davantage l'outil IKO (solution payante pour l'utilisateur), l'application de covoiturage événementiel.</li><li>● <b>Accompagner</b> le développement des modules de covoiturage, covélochage, copiétonnage notamment via le logiciel Supersoniks particulièrement utilisé sur l'agglomération.</li><li>● <b>Engager</b> une réflexion avec l'agglomération et le délégataire transport public pour une offre de soirée plus adaptée.</li><li>● <b>Rapprocher</b> les structures et événements culturels des <b>autorités organisatrices des mobilités</b> pour améliorer leur desserte décarbonée.</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Si achat d'un module supplémentaire de billetterie pour les organisateurs de spectacles et d'événements culturels.</li><li>● Si développement de l'offre de transport en commun.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Création d'un groupe de travail dédié afin de partager les faisabilités actuelles et les évolutions possibles.</p>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Concertation du groupe technique sur la saison 2024-2025.</li><li>● Extension progressive des outils aux équipements et événements culturels jusqu'en 2027.</li></ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Des modules de covoiturage développés dans les logiciels de billetterie.</li><li>● Une augmentation de la circulation partagée des publics dans les lieux .</li></ul>



**AXE 2 :** La culture comme relais des politiques de développement du territoire  
**CHANTIER 2 :** « Accompagner la transition environnementale »

OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Réduction</b> de l'impact environnemental de la restauration des équipes artistiques et des publics accueillis dans les équipements et événements culturels communautaires.</li> <li>➤ <b>Prise en compte</b> des enjeux écologiques dans l'activité de ces équipements et événements.</li> </ul>
PUBLIC(S) CIBLE(S)	Équipes artistiques et publics accueillis sur les manifestations culturelles.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>La restauration</b> des équipes artistiques et des publics des équipements et événements culturels doit s'orienter vers une alimentation responsable. Il s'agit ici de favoriser les boucles courtes d'approvisionnement, des aliments certifiés et labellisés écoresponsables, équitables, locaux, biologiques et de saison.</li> <li>➤ <b>Des dispositifs</b> de lutte contre le gaspillage alimentaire, de retraitement des bio-déchets, de suppressions des emballages jetables sont mis en place (zéro déchet).</li> <li>➤ <b>La création</b> d'un cahier des charges à destination des professionnels intégrant des critères d'achats responsables pourra être réalisée afin de tendre à une charte de transition écologique dans la culture pour l'ensemble des acteurs culturels communautaires, avec le développement des bonnes pratiques au sein de chaque équipement / événement. Un référencement des acteurs locaux en mesure de fournir les professionnels du spectacle vivant pourra être réalisé afin de faciliter la mise en œuvre de l'action. Une sensibilisation des équipes artistiques quant aux pratiques de l'équipement ou du porteur de l'évènement pourra être réalisée en amont de leur venue.</li> </ul>
MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Temps d'animation / coordination.</li> <li>➤ Budget « restauration responsable » pour chaque équipement culturel communautaire.</li> </ul>
MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un groupe de travail dédié afin d'établir un plan d'action précis et ciblé.</li> <li>➤ Inscription dans le Projet Alimentaire Territorial de Laval Agglomération.</li> </ul>
CALENDRIER / PHASAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation des pratiques.</li> <li>➤ Propositions d'actions et rédaction d'une charte.</li> <li>➤ Mise en œuvre des actions.</li> </ul>
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de composants locaux et biologiques dans la restauration proposée par les équipements et événements.</li> <li>➤ Zéro déchet et gaspillage alimentaire.</li> <li>➤ Une charte rédigée et partagée par les acteurs culturels.</li> </ul>

# FAIRE DU QUARANTE UN OUTIL D'ANIMATION DU TERRITOIRE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LAVAL AGGLOMÉRATION

**AXE 3 :** La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire  
**CHANTIER 1 :** « Inspirer et impulser la dynamique culturelle à travers les projets du Quarante et du CNAREP »

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX

**Le Quarante est un tiers-lieu hybride et innovant permettant le rayonnement et l'identification du territoire et ayant pour objectifs :**

- de mettre en place un panel d'activités complémentaires et connectées ;
- d'accueillir une mixité d'usages et de publics ;
- de mettre en synergie les différents acteurs culturels du territoire ;
- de rayonner sur l'ensemble du territoire et de nourrir son identité ;
- d'être un lieu ressource pour le territoire ;
- d'être un lieu populaire et festif, avec une déclinaison de ses actions en proximité.

## PUBLIC(S) CIBLE(S)

Habitants, touristes, acteurs culturels et associatifs.

## CONTENU

**L'ambition du Quarante, véritable outil d'animation du territoire,** est d'offrir à chaque habitant un lieu convivial et ouvert à tous, centré sur les échanges. Ce lieu de mixité sociale, accessible et accueillant, peut être investi par chacun, qu'il soit ou non usager des structures culturelles de la collectivité (musée, théâtres, bibliothèque...). L'approche du Quarante comme tiers-lieu culturel doit permettre de constituer un lieu ressources multi-services autour duquel graviteront les acteurs culturels du territoire. Il constitue un outil au service de l'attractivité touristique par son ouverture à toutes et tous, et participe au rayonnement de l'identité locale.

**Le Quarante constitue une vitrine indéniable de la politique culturelle communautaire. Laboratoire des pratiques culturelles, le projet du Quarante s'articulera autour de trois grandes missions :**

- **un lieu de vie** – présence d'espaces conviviaux et de services (Mini Lab, bar, espace de coworking, jeux pour enfants, jardins...)
- **un lieu de médiation** – présence de lieux d'échanges et de rencontre (place centrale, salles ouvertes, rue intérieure), visites libres et guidées...
- **un lieu de création et de diffusion** – présence d'espaces de production artistique (espaces de diffusion et d'enregistrement).

## MOYENS

- **Réorganisation et mutualisation** des moyens humains et création de postes financés par la location des espaces.
- **Investissement** dans la requalification de certains espaces ; mobilier pour une modularité et une hospitalité des espaces maximisés.
- **Évolution** des statuts.

## MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE

Projet coopératif avec les différents acteurs du territoire contribuant à la programmation du lieu.

## CALENDRIER / PHASAGE

Dès 2024-2025.

## INDICATEURS D'ÉVALUATION

La fréquentation du lieu et le rayonnement du projet sur son territoire et à l'échelle nationale.

# 12

## CONSTRUIRE LE CENTRE NATIONAL DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC (CNAREP), ESPACE RESSOURCE À RAYONNEMENT NATIONAL POUR LE TERRITOIRE



**AXE 3 :** La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire  
**CHANTIER 1 :** « Inspirer et impulser la dynamique culturelle à travers les projets du Quarante et du CNAREP »

OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Faire de Laval Agglomération « le territoire des arts populaires »</b> et proposer des œuvres artistiques singulières et diversifiées.</li><li>● <b>Faire du territoire un espace d'inspiration et de création</b> pour les artistes, tout en favorisant les projets décentralisés et la présence artistique sur l'ensemble de LA (notamment dans les territoires ruraux et auprès des publics éloignés de la culture).</li><li>● <b>Une dizaine</b> de résidences d'artistes / an et une diffusion sur l'ensemble du territoire.</li></ul>
PUBLIC(S) CIBLE(S)	<ul style="list-style-type: none"><li>● Un rayonnement départemental, régional et national.</li><li>● Communes de l'agglomération.</li><li>● Le tout public, les habitants, les scolaires.</li></ul>
CONTENU	<p><b>Les Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP)</b> accompagnent les projets artistiques et culturels pour l'espace public ainsi que les parcours des artistes en prenant appui sur leur territoire d'implantation.</p> <p><b>Ce sont les établissements de référence</b> pour la création, la diffusion et la présentation aux publics de projets artistiques conçus pour l'espace public. Ils participent à la reconnaissance et à la qualification des arts de la rue et de l'espace public.</p> <p><b>Le CNAREP</b> implanté sur le territoire lavallois permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● de faire rayonner Laval Agglomération au niveau départemental, régional et national ;</li><li>● d'accroître la diffusion des arts de la rue tout au long de l'année ;</li><li>● de poursuivre le travail de programmation des Estivales sur le territoire de Laval Agglomération ;</li><li>● de renforcer les actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle.</li></ul> <p><b>Une ou deux résidences</b> de création pourront être délocalisées sur le territoire de Laval Agglomération.</p> <p><b>Le CNAREP</b> pourra également accompagner l'animation culturelle des transitions urbaines ou industrielles sur le territoire communautaire.</p>
MOYENS	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>100 000 €</b> de budget via Laval Agglomération + locaux.</li><li>● <b>Faire figurer</b> cet enjeu dans tous les futurs documents de cadrage du projet porté par le CNAREP.</li></ul>
CALENDRIER / PHASAGE	<ul style="list-style-type: none"><li>● Premier semestre 2024 : création de l'association de préfiguration du CNAREP.</li><li>● Fin 2025 : labellisation.</li><li>● Déploiement des actions jusqu'en 2027.</li></ul>
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Un label</b> à rayonnement départemental, régional et national.</li><li>● <b>Des actions</b> de diffusion, de création et d'EAC en infusion sur le territoire communautaire, au plus près des communes et des publics.</li></ul>

# 13

## DÉVELOPPER LE SOUTIEN À LA DYNAMIQUE ÉVÈNEMENTIELLE LOCALE



**AXE 3 :** La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire  
**CHANTIER 1 :** « Inspirer et impulser la dynamique culturelle à travers les projets du Quarante et du CNAREP »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>L'agglomération, relais des festivals d'ampleur régionale et nationale.</li><li>L'agglomération, ressource pour les communes quant à l'organisation de leurs événements.</li></ul>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Festivals.</li><li>Communes.</li><li>Autres services de l'agglomération.</li></ul>
<b>CONTENU</b>	<p><b>L'agglomération, relais des festivals d'ampleur régionale et nationale :</b> Laval Agglomération pourra apporter son soutien financier aux manifestations culturelles de rayonnement supra-communal, en parallèle d'un travail mené par le département Cultures pour tous pour proposer une évolution du règlement du FACT, visant à soutenir plus fortement les communes dans le financement de festivals de rayonnement supra-communal.</p> <p><b>L'agglomération, ressource pour les communes pour l'organisation de leurs événements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>(mieux) communiquer sur les offres de matériel mutualisé et de conseils au service des communes ;</li><li>mutualiser du matériel communautaire aux communes de l'agglomération : scène mobile, gradins bois, remorque.</li></ul> <p><b>Étudier à plus long terme la faisabilité de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>gérer un planning d'emprunt, coordonner les enlèvements et retours, vérifier l'état du matériel ;</li><li>proposer des conseils en organisation événementielle culturelle (contractualisation, réglementation, intermittence...), aider les communes de l'agglomération via du conseil sur la législation, la réglementation liées aux spectacles, à la sécurisation des publics ;</li><li>conseiller et expliquer la contractualisation et l'intermittence du spectacle.</li></ul>
<b>MOYENS</b>	<p><b>Ressourcerie pour les communes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>une personne référente du prêt ;</li><li>élaboration d'un cahier des charges + règlement pour la mise à disposition du matériel ;</li><li>dédier un véhicule avec remorque, engin de levage, espace de stockage, entretien du matériel.</li></ul>
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>L'agglomération, relais des festivals d'ampleur régionale et nationale : évolution des statuts en cours.</li><li>Ressourcerie pour les communes : du matériel est déjà mis à disposition ; étude de faisabilité quant au déploiement progressif du niveau d'accompagnement des communes.</li></ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de spectateurs sur les événements rayonnants.</li><li>Nombre de communes accompagnées au regard des moyens humains et matériels déployés.</li></ul>

# 14

## MIEUX CONNAITRE LA DYNAMIQUE DES ARTS VISUELS SUR L'AGGLOMÉRATION



**AXE 3 :** La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire  
**CHANTIER 2 :** « Développement des arts visuels »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<p><b>Le territoire de l'agglomération est riche de propositions artistiques dans le domaine des arts visuels</b>, portées par les communes, des artistes, des associations. Ces propositions sont rarement coordonnées et peuvent conduire à une forme de concurrence entre différents pôles existants (MANAS, Maison Rigolote à Laval, espace Del'Aune à Saint-Berthevin...).</p> <p>L'idée de l'action est de proposer, afin de rendre visible ce facteur de singularité du territoire, soit une forme de coordination des actions de diffusion des arts visuels, soit une coordination de résidences d'artistes professionnels pouvant se déployer sur le territoire. Il s'agit également de s'appuyer sur la vitalité des enseignements artistiques et de la pratique amateur, et des actions EAC.</p> <p>L'évènementiel lié au numérique (festival Recto Vrso) ainsi que le Street Art seront deux volets à intégrer à l'état des lieux et aux perspectives d'actions.</p>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	Public amateur, scolaires, associations et artistes, habitants des communes.
<b>CONTENU</b>	Il s'agira d'effectuer une définition et un état des lieux des arts visuels sur le territoire, en termes de pratiques amateur, de la diffusion et de la création, de lieux d'expositions, dans les limites de la compétence actuelle, portant sur les enseignements artistiques.
<b>MOYENS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Études.</li><li>• Temps de travail agents.</li></ul>
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	Un groupe de travail département Cultures pour tous qui pilote une étude d'état des lieux.
<b>CALENDRIER / PHASAGE</b>	Étude 2026 pour des scénarios en 2027.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'étude de recensement a été réalisée.</li></ul>

# 15

## FAVORISER LA CIRCULATION DES EXPOSITIONS ET DES ŒUVRES SUR LE TERRITOIRE



**AXE 3 :** La culture comme outil de rayonnement et de promotion du territoire  
**CHANTIER 2 :** « Développement des arts visuels »

<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	En lien avec l'un des piliers de l'EAC, <b>mettre les acteurs des arts visuels en contact avec les acteurs du territoire.</b>
<b>PUBLIC(S) CIBLE(S)</b>	Public scolaire, habitants des communes.
<b>CONTENU</b>	<p><b>L'action vise à coordonner la circulation des expositions</b> sur différentes communes, en partant du principe que l'exposition a été conçue et peut être diffusée au plus grand nombre. Les expositions peuvent être portées par les services culturels des communes mais également les associations et artistes.</p> <p><b>À ce titre, un inventaire des lieux possibles d'exposition</b> sera réalisé, notamment les lieux possibles d'expositions en dehors des centres urbains. Les lieux culturels de proximité pourront également constituer des lieux d'exposition potentiels.</p> <p>Il s'agira également de proposer des circuits-découvertes des différents ateliers et lieux de création et (ou) de résidence.</p> <p>Le Street Art sera à intégrer à l'état des lieux et aux perspectives d'actions.</p>
<b>MOYENS</b>	Temps de travail RH et communication.
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	À travailler dans le cadre de l'étude arts visuels.
<b>CALENDRIER</b>	Étude en 2026.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>📍 Inventaire réalisé.</li><li>📍 Nombre d'expositions et circuits d'expositions / an.</li></ul>

# 16

## SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCT



<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX / ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Apprécier</b> l'efficacité du PCT en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre.</li><li>• <b>Participer</b> à organiser la collaboration entre les acteurs culturels et les autres acteurs impliqués.</li></ul>
<b>CONTENU</b>	<p>L'évaluation du PCT est discutée et échangée dans une finalité décisionnelle : comment adapter, comment faire évoluer, comment améliorer tout aussi bien le travail partenarial que les résultats ?</p> <p><b>La mise en œuvre du PCT sera évaluée afin d'analyser notamment si :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>les objectifs</b> formulés dans les fiches-actions ont été atteints ;</li><li>• <b>les mesures</b> ont conduit à atteindre les objectifs fixés ;</li><li>• <b>les effets attendus</b> (impact) ont été au rendez-vous.</li></ul> <p>L'évaluation revêt donc une fonction d'analyse et donne des recommandations quant aux ajustements, aux réglages ou à la poursuite d'un projet.</p> <p>Les indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs) de chaque fiche-action alimenteront les critères jugés pertinents pour l'évaluation du projet culturel. Les réalisations seront évaluées ainsi que les résultats et (ou) impacts de celles-ci sur le territoire.</p> <p>L'évaluation permettra de réajuster ou de conforter les actions sur la période 2024-2027 (durée du PCT 1) et permettra de reconduire le PCT (PCT 2) à partir de la rentrée 2027.</p>
<b>MOYENS</b>	Temps d'ingénierie.
<b>MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• COPIL.</li><li>• COTECH, élargi en fonction des sujets traités.</li><li>• CO PROX / Commission Culture.</li></ul>
<b>PHASAGE</b>	2024-2027.

Des collégiens sur la scène des  
3 Chênes dans le cadre D'UN  
**PROJET CLEAC**



► **LES ARTS DE LA RUE ET  
DE L'ESPACE PUBLIC :** *une  
tradition bien ancrée dans  
l'offre culturelle locale  
(«La grande invasion» par  
la Cie «Les Plasticiens Volants»)*

*Festival « Monte dans l'bus »  
(« Doggo » par Ellie James)*  
**UN CINÉ CONCERT ET  
MÉDIATION JEUNE PUBLIC**





▼  
**DES BIBLIOTHÉCAIRES  
BÉNÉVOLES DE  
L'AGGLOMÉRATION AVEC LA  
JOURNALISTE BETTINA LIORET,**  
*dans le cadre d'une résidence  
d'éducation aux médias.*

**INAUGURATION DU  
QUARANTE,** *novembre 2022*



# Annexe 1

## SYNTHÈSE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE



*Dans le cadre de la phase « concertation » de l'élaboration du P.C.T., un questionnaire diffusé auprès d'environ 250 acteurs de la vie culturelle du territoire proposait de classer 13 propositions d'actions selon un ordre de priorité ressentie. Ci-dessous, le classement, sur la base des 61 réponses reçues.*

### **Question 1 et 2 : classement des actions selon ordre de priorité ressentie**

- 1 - Coordonner l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de l'agglomération
- 2 - Enrichir l'offre artistique de proximité dans toute l'agglomération (CNAREP, Micro-folie,...)
- 3 - Harmoniser la prise en charge pour l'accès des scolaires aux activités culturelles proposées dans l'agglomération
- 4 - Disposer d'un outil de communication pour centraliser les offres culturelles municipales, associatives et communautaires
- 5 - Élargir le rôle des commissions culturelles de proximité pour en faire des instances de dialogue sur tous les champs de compétence culturelle de l'agglomération.
- 6 - Coordonner la diffusion artistique sur le territoire
- 7 - Améliorer la connaissance des publics et de leur mobilité (études)
- 8 - Faire des lieux touristiques des lieux ponctuels de création et de diffusion culturelle
- 9 - Renforcer le lien avec les publics étudiants
- 10 Intégrer les orientations du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) dans les actions culturelles
- 11 - Élargir la compétence Lecture publique
- 12 - Faire du « Quarante » un espace d'information sur l'offre culturelle du territoire
- 13 - Faire des équipements sportifs des lieux ponctuels de création et de diffusion culturelle

À une question ouverte permettant de proposer d'autres actions ressenties comme prioritaires, beaucoup de réponses mentionnent les enjeux de mobilité.

À une question ouverte sur les catégories de publics devant faire l'objet d'une attention particulière, beaucoup de réponses mentionnent les publics éloignés de la culture parce que fragilisés socialement et économiquement, et/ou concernés par une difficulté de transport. Les publics jeunes et adolescents, dans le cadre scolaire ou dans le cadre familial sont également souvent cités

# Annexe 2

## SIGLES



CCSTI - Centre de Culture Scientifique, Technologique et Industrielle

CHAD - Classe à Horaires Aménagés Danse

CHAM - Classe à Horaires Aménagés Musique

CHAT - Classe à Horaires Aménagés Théâtre

CLEA - Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle

CNAREP - Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNMa - Centre National de la Marionnette

COPROX - Comité de Proximité

CRD - Conservatoire à Rayonnement Départemental

DDEC - Direction de l'Enseignement Catholique

DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles

DSDEN - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

EAC - Education Artistique et Culturelle

EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FAL - Fédération des Associations Laïques / Ligue de l'Enseignement

FACT - Fonds de soutien à l'Animation Culturelle et Touristique

LSF - Langue des Signes Française

PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial

PCT - Projet Culturel de Territoire

SIGB - Système Intégré de Gestion des Bibliothèques

SMAC - Scène de Musiques Actuelles